Nations Unies A/67/642

Assemblée générale

Distr. générale
14 décembre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session
Point 149 de l'ordre du jour
Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

Exécution du budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

Page

I. Introduction 5
II. Exécution du mandat 6
A. Considérations générales 6
B. Utilisation des crédits 6
C. Activités d'appui de la mission 9
D. Coopération entre les missions de la région 10
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées 11
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats 11
III. Exécution du budget 59
A. Ressources financières 59
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources 60
C. Évolution des dépenses mensuelles 61
D. Autres recettes et ajustements 61
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . 62
F. Contributions non budgétisées 62

12-65056 (F) 050213 120213

Merci de recycler

IV. Analyse des écarts 63
V. Mesures que l'Assemblée générale est appelée à prendre 68

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012 et l'objectif de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (conditions de sûreté et de sécurité; action humanitaire et droits de l'homme; processus de paix; maintien de l'ordre; et appui).

Durant la période à l'examen, l'Opération avait pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir restaurer la paix, la sécurité et la stabilité à long terme en Côte d'Ivoire. Dans sa résolution 2000 (2011), le Conseil de sécurité a notamment décidé que l'effectif autorisé de la composante militaire de l'ONUCI serait de 9 792 membres, parmi lesquels 2 400 hommes supplémentaires autorisés par les résolutions 1942 (2010) et 1967 (2011), et que le Représentant spécial du Secrétaire général devrait garantir que toutes les conditions nécessaires à la tenue d'élections ouvertes, libres, régulières et transparentes sont réunies à toutes les étapes des élections législatives à venir, conformément aux normes internationales et aux critères arrêtés d'un commun accord. Les ressources supplémentaires correspondantes ont été inscrites au budget additionnel.

Les conditions de sécurité ont connu une certaine amélioration dans la plus grande partie du pays mais aussi un recul, principalement à l'ouest, le long de la frontière avec le Libéria, comme en a témoigné le meurtre de sept soldats de la paix en juin 2012, qui a révélé ainsi la précarité de la situation dans cette région et les risques de détérioration.

Après les élections législatives qui se sont tenues le 11 décembre 2011 et la mise en place, en avril 2012, d'une Assemblée nationale démocratiquement élue, l'ONUCI a continué de soutenir l'action des forces de sécurité nationale visant à stabiliser le pays.

L'élaboration d'un programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) n'a guère progressé. Toutefois, en avril 2012, le Président Ouattara a mis en place un groupe de travail chargé d'élaborer un cadre national pour la réforme du secteur de la sécurité et pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, processus auxquels l'ONUCI a prêté son concours.

Durant l'exercice considéré, l'ONUCI a engagé des dépenses d'un montant de 625,1 millions de dollars, soit un taux brut d'exécution du budget de 96,8 % (contre des dépenses s'élevant à 551,5 millions de dollars et un taux d'exécution du budget de 96,7 % pour l'exercice 2010/11).

La Mission a dégagé un solde inutilisé d'un montant brut de 20,8 millions de dollars (3,2 %) dans les catégories de dépenses suivantes : militaires et personnel de police (6,9 millions de dollars); personnel civil (3,1 millions de dollars); et dépenses de fonctionnement (10,8 millions de dollars).

La sous-consommation des crédits prévus pour le personnel militaire et le personnel de police s'explique essentiellement par une diminution des dépenses au

titre de la Police des Nations Unies (9,4 millions de dollars), dont l'effectif est moins élevé que prévu parce que les pays fournisseurs d'effectifs de police n'ont pu proposer qu'un nombre limité d'experts de police francophones possédant les compétences requises pour pouvoir contribuer au renforcement des capacités des autorités de police ivoiriennes. Cette réduction a été partiellement contrebalancée par une hausse des dépenses au titre des contingents (2,7 millions de dollars), imputable principalement aux coûts des vols charters commerciaux utilisés pour le déploiement et la relève des contingents et aux dépenses liées à l'acheminement et au déploiement du matériel appartenant aux contingents.

La sous-utilisation des crédits affectés au personnel civil s'explique principalement par une diminution des dépenses au titre des Volontaires des Nations Unies (3,8 millions de dollars) et du personnel temporaire (autre que pour les réunions) (2,6 millions de dollars), les recrutements à certains postes liés à la tenue des élections n'ayant pas été effectués. La réduction a été partiellement contrebalancée par une hausse des dépenses au titre du personnel recruté sur le plan international (2,9 millions de dollars), qui s'explique par une augmentation des dépenses communes de personnel et des dépenses salariales, partiellement compensée par la suppression de la prime de risque.

La sous-utilisation des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement s'explique essentiellement par une réduction des ressources nécessaires au titre des rubriques suivantes : le transport aérien (8,9 millions de dollars), en raison d'une rationalisation des moyens aériens; et les fournitures, services et matériel divers (12,9 millions de dollars), en raison des retards enregistrés dans l'élaboration d'un nouveau programme de désarmement, démobilisation et réintégration. La sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par un dépassement des crédits affectés aux rubriques suivantes : installations et infrastructure (7,5 millions de dollars), communications (2,7 millions de dollars) et voyages (2,8 millions de dollars).

Exécution du budget[a]

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012.)

Catégorie	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Écarts*	
			Montant	*Pourcentage*
Militaires et personnel de police	300 348,4	293 436,4	6 912,0	2,3
Personnel civil	122 172,5	119 035,8	3 136,7	2,6
Dépenses opérationnelles	223 440,5	212 639,2	10 801,3	4,8
Montant brut	**645 961,4**	**625 111,4**	**20 850,0**	**3,2**
Recettes provenant des contributions du personnel	11 504,3	11 048,6	455,7	4,0
Montant net	**634 457,1**	**614 062,8**	**20 394,3**	**3,2**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**645 961,4**	**625 111,4**	**20 850,0**	**3,2**

[a] Y compris les ressources approuvées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 65/294 et 66/242.

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	*Postes approuvés*[a, b]	*Postes prévus (moyenne)*[c]	*Postes effectivement pourvus (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[d]
Observateurs militaires	192	192	196	(2,1)
Contingents	9 535	9 535	9 308	2,4
Police des Nations Unies	595	525	352	33,0
Unités de police constituées	820	890	982	(10,3)
Personnel recruté sur le plan international	444	444	377	15,1
Personnel recruté sur le plan national	808	808	747	7,5
Volontaires des Nations Unies	353	353	261	26,1
Postes de temporaire[e]				
Personnel recruté sur le plan international	40	40	22	45,0
Personnel recruté sur le plan national	29	29	9	69,0
Personnel fourni par des gouvernements	42	42	13	69,0

[a] Effectif autorisé le plus élevé dans le budget révisé.

[b] Dans sa résolution 2000 (2011), le Conseil de sécurité a décidé que l'effectif autorisé de la composante militaire resterait de 9 792 membres, dont 9 600 militaires du rang et officiers et 192 observateurs militaires, que l'effectif autorisé de la composante de police de l'ONUCI resterait de 1 350 agents et que l' augmentation du personnel de police à hauteur de 205 conseillers supplémentaires dotés des qualifications requises et spécialisés dans les domaines identifiés serait compensée par un ajustement des effectifs militaires et policiers de l'ONUCI, dans les limites autorisées pour la Mission.

[c] En fonction du calendrier de déploiement.

[d] Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé mois par mois.

[e] Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour l'exercice allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012 a été présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 16 février 2011 (A/65/736). Il s'élevait à un montant brut de 485 839 600 dollars (montant net : 475 116 200 dollars) et couvrait le déploiement de 192 observateurs militaires, 7 200 membres des contingents, 1 250 membres de la police, dont 800 membres d'unités de police constituées et 450 membres de la Police des Nations Unies, 414 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 799 fonctionnaires recrutés sur le plan national, dont 89 administrateurs, 176 Volontaires des Nations Unies et 24 agents occupant des postes de temporaire, dont 14 recrutés sur le plan international et 10 recrutés sur le plan national, et 16 agents fournis par des gouvernements.

2. Dans son rapport daté du 28 avril 2011, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 242 919 800 dollars destiné à financer le fonctionnement de l'Opération pour la période de six mois allant du 1er juillet au 31 décembre 2011 (A/65/743/Add.14, par. 36).

3. Par sa résolution 65/294, l'Assemblée générale a ouvert, aux fins du fonctionnement de l'Opération, un crédit d'un montant brut de 486 726 400 dollars (montant net : 476 003 000 dollars) pour l'exercice allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012.

4. Ultérieurement, dans sa résolution 2000 (2011), le Conseil de sécurité a décidé ce qui suit : l'effectif autorisé de la composante militaire de l'ONUCI resterait de 9 792 membres, dont 9 600 militaires du rang et officiers – parmi lesquels 2 400 hommes supplémentaires autorisés par les résolutions 1942 (2010) et 1967 (2011) – et 192 observateurs militaires; l'effectif autorisé de la composante de police de l'ONUCI resterait de 1 350 agents et les 8 agents des douanes précédemment autorisés seraient maintenus; l'effectif du personnel de police serait augmenté de 205 conseillers supplémentaires, augmentation qui serait compensée par un ajustement des effectifs militaires et policiers de l'ONUCI; et, en application des dispositions du paragraphe 4 de la résolution 1933 (2010) et des résolutions antérieures, le Représentant spécial du Secrétaire général devrait garantir que toutes les conditions nécessaires à la tenue d'élections ouvertes, libres, régulières et transparentes sont réunies à toutes les étapes des élections législatives à venir, conformément aux normes internationales et aux critères arrêtés d'un commun accord.

5. En application de la résolution 2000 (2011) et compte tenu de la situation en matière de sécurité et des élections législatives en préparation en Côte d'Ivoire, le Secrétaire général, dans son rapport sur les prévisions budgétaires additionnelles concernant l'ONUCI pour la période allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/66/529), a demandé des crédits additionnels d'un montant de 165 735 000 dollars destinés à financer des besoins opérationnels supplémentaires. Les ressources supplémentaires devaient permettre de financer le déploiement des effectifs suivants : 2 335 membres des contingents, 145 membres de la Police des Nations Unies, 20 membres d'unités de police constituées, 34 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 9 fonctionnaires recrutés sur le plan national, 26 membres du personnel temporaire recrutés sur le plan international, 19 membres du personnel temporaire recruté sur le plan national, 177 Volontaires des Nations Unies et 26 membres du personnel fourni par des gouvernements.

6. Dans son rapport daté du 14 décembre 2011, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit de 165 353 500 dollars aux fins du fonctionnement de l'ONUCI pour l'exercice 2011/12, en plus du crédit de 486 726 400 dollars déjà ouvert (A/66/612, par. 77). Par sa résolution 66/242, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 159 235 000 dollars venant s'ajouter au crédit de 486 726 400 dollars déjà ouvert pour l'exercice 2011/12.

7. En conséquence, des crédits d'un montant total brut de 645 961 400 dollars (montant net : 634 457 100 dollars) ont été ouverts pour le fonctionnement de l'Opération au titre de l'exercice allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012, en application des résolutions 65/294 et 66/242 de l'Assemblée générale. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

8. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de l'Opération dans sa résolution 1528 (2004) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat correspondant à l'exercice sur lequel porte le présent rapport a été énoncé dans ses résolutions 1980 (2011), 1981 (2011), 1992 (2011), 2000 (2011), 2008 (2011) et 2045 (2012). Par sa résolution 2000 (2011), le Conseil a prorogé le mandat de l'ONUCI jusqu'au 31 juillet 2012.

9. L'Opération a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui consiste à restaurer la paix, la sécurité et la stabilité à long terme en Côte d'Ivoire.

10. Dans le cadre de cet objectif général, l'Opération a contribué, au cours de l'exercice, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci montrent les réalisations et les produits pour chacune des composantes suivantes : conditions de sûreté et de sécurité; action humanitaire et droits de l'homme; processus de paix; maintien de l'ordre; et appui.

11. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2011/12, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs, qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées, et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

12. L'ONUCI a enregistré des progrès dans l'exécution de la plupart des tâches qui lui avaient été confiées et a continué d'aider le Gouvernement ivoirien à stabiliser la situation en matière de sécurité. Au cours de la période à l'examen, la Côte d'Ivoire a accompli des progrès remarquables sur la voie de la stabilité politique, sociale et économique. Les conditions de sécurité ont connu une certaine amélioration dans la plus grande partie du pays, notamment à Abidjan, mais aussi un recul, principalement à l'ouest, le long de la frontière avec le Libéria, comme en a

témoigné le meurtre de sept soldats de la paix en juin 2012, qui a révélé ainsi la précarité de la situation dans cette région et les risques de détérioration. Si Abidjan a retrouvé une atmosphère de normalité, les conditions de sécurité ont commencé à se détériorer vers la fin de la période à l'examen.

13. Les élections législatives ont eu lieu le 11 décembre 2011, le scrutin ayant ensuite été repris dans 11 circonscriptions électorales le 26 février 2012. Le climat politique qui a régné a facilité le déroulement pacifique de ces deux consultations, à l'exception des violences qui ont entaché les votes dans les circonscriptions de Bonon et de Facobly. Dans l'ensemble, la Commission nationale indépendante est parvenue à surmonter les problèmes techniques et logistiques rencontrés au cours des semaines qui ont précédé le scrutin et à respecter le calendrier serré, le même niveau d'appui ayant été fourni par l'ONUCI et l'équipe de pays des Nations Unies que lors de l'élection présidentielle de 2010. Le Représentant spécial du Secrétaire général a partiellement certifié les élections en attendant de prendre connaissance des résultats de Bonon et de Facobly.

14. Après les élections législatives du 11 décembre 2011, l'ONUCI a continué de soutenir l'action engagée par les forces de sécurité nationales pour stabiliser le pays. L'Opération a augmenté le nombre des patrouilles mixtes avec les forces de sécurité nationales et, à Abidjan, avec les forces françaises de l'opération Licorne. Dans l'ouest du pays, elle a renforcé sa présence dans la zone frontalière en mettant en place trois nouveaux camps à Tabou, Taï et Zouan Hounien et en agrandissant les camps de Toulepleu, Issia, Gagnoa, Sinfra et Bouaflé. Elle a également renforcé sa présence dans l'est de la Côte d'Ivoire pour pouvoir surveiller les mouvements transfrontaliers avec le Ghana et a réduit ses effectifs déployés à Abidjan, qui avaient augmenté pendant la crise postélectorale. Conformément au mandat qui lui a été confié de protéger les civils, l'ONUCI a affiné son système de patrouilles mobiles et statiques en vue de renforcer sa capacité de réaction rapide et sa présence visible dans les zones à risques, notamment quelque 27 camps de déplacés et le long des itinéraires empruntés par les réfugiés et les déplacés pour regagner leurs communautés.

15. Au cours de la période à l'examen, l'ONUCI, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, a révisé sa stratégie de protection des civils. Le texte définitif de cette stratégie a été adopté en juin 2012 et un premier train de mesures destinées à en assurer la mise en œuvre effective a vu le jour. Les principaux axes de la stratégie sont les suivants : a) une protection assurée dans le cadre du processus politique; b) l'instauration d'un environnement protecteur; c) la fourniture d'une protection contre les violences physiques, y compris la violence exercée par les forces de sécurité nationales et les groupes armés non étatiques, la violence criminelle et la violence à motivation politique.

16. L'Assemblée nationale ivoirienne élue démocratiquement est entrée en fonctions à Yamoussoukro le 25 avril 2012, jour de l'ouverture de la première session ordinaire. L'événement a marqué une étape importante dans le processus de démocratisation. L'Assemblée nationale a cependant dû faire face à des problèmes d'infrastructure et à des contraintes techniques durant la première session ordinaire et n'a adopté aucune loi importante. Elle a toutefois examiné la question essentielle des budgets de l'État.

17. Des progrès ont été accomplis sur la scène politique, le Gouvernement s'attachant à pratiquer le dialogue politique et la réconciliation, même s'il restait

encore beaucoup à faire à la fin de la période à l'examen. L'ONUCI a régulièrement rencontré le Chef de l'État, le Premier Ministre et des acteurs ivoiriens clefs, dont des membres de l'opposition, en vue de souligner la nécessité de réaliser des progrès dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité, du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, ainsi que de la réconciliation et du dialogue politique avec les groupes de l'opposition. Les initiatives visant à faire évoluer d'autres questions clefs ayant trait à la stabilité à long terme, telles que l'exercice de l'autorité de l'État sur tout le territoire ivoirien, le rétablissement d'un compte unique du Trésor et la réouverture des tribunaux et des prisons, ont été entravées par la détérioration des conditions de sécurité.

18. D'importantes mesures visant à la réforme du secteur de la sécurité ont été prises durant la période à l'examen. Créé par décret présidentiel le 6 avril 2012, un groupe de travail a été chargé d'élaborer, pour l'échéance du 31 juillet 2012, une stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité. Des activités de plaidoyer ont amené les autorités ivoiriennes à adopter une démarche plus globale vis-à-vis de cette réforme. Le groupe de travail s'est réparti en six sous-groupes chargés d'examiner les questions techniques suivantes : la sécurité nationale; le contrôle démocratique; la reconstruction après la crise; l'état de droit et les relations internationales; la gouvernance économique; et la dimension sociale et humaine. Grâce aux ressources additionnelles octroyées à l'ONUCI dans le budget supplémentaire pour la réforme du secteur de la sécurité, l'Opération a pu fournir une assistance spéciale destinée à faire progresser ladite réforme. Concrètement, l'ONUCI a régulièrement participé aux travaux du groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité et de ses sous-groupes et a apporté des conseils techniques et spécialisés ainsi qu'un appui financier qui ont permis de tenir deux séminaires nationaux en mai et juin 2012 et d'organiser un voyage d'études en Europe en juin 2012. L'élaboration de la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité a été menée à bien en juillet et validée par le Chef de l'État en septembre 2012, après la période à l'examen.

19. L'élaboration d'un programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration n'a guère progressé durant la période à l'examen. La création du groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité a constitué une première étape importante dans ce domaine, dans la mesure où le groupe a été chargé d'élaborer une politique nationale sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration. L'ONUCI a fourni un appui fonctionnel au groupe de travail. La politique nationale de désarmement, démobilisation et réintégration a été adoptée le 2 août 2012, après la période à l'examen.

20. En coordination étroite avec l'équipe de pays des Nations Unies, l'ONUCI a augmenté ses effectifs civils dans les bureaux locaux de l'ouest et du nord de la Côte d'Ivoire, afin de pouvoir exécuter plus efficacement son mandat au niveau local. L'Opération a ouvert des bureaux à Tabou, Toulepleu et Taï et a renforcé son bureau de Guiglo.

21. Durant la période à l'examen, l'Opération a dégagé un solde inutilisé de 20,8 millions de dollars, soit 3,2 % de l'enveloppe budgétaire approuvée. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) une diminution des ressources nécessaires à la rubrique « Fournitures, services et matériel divers », en raison des retards enregistrés dans l'élaboration d'un nouveau programme national de DDR (12,9 millions de dollars); b) des taux de vacance supérieurs aux prévisions

pour la Police des Nations Unies (9,4 millions de dollars), dans la mesure où les pays qui fournissent des effectifs de police n'ont pu proposer qu'un nombre limité d'experts de police francophones possédant les compétences requises pour pouvoir contribuer au renforcement des capacités des autorités de police ivoiriennes; c) la rationalisation des moyens aériens (8,9 millions de dollars); d) des taux de vacance supérieurs aux prévisions pour les Volontaires des Nations Unies (3,8 millions de dollars) et le personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur les plans international et national (2,6 millions de dollars). La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par : a) des dépenses supérieures aux prévisions à la rubrique « Installations et infrastructure », qui devaient essentiellement permettre d'appuyer les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) et de soutenir la réforme du secteur de la sécurité par le biais de projets consolidés (7,5 millions de dollars); b) des dépenses supérieures aux prévisions pour le personnel recruté sur le plan international (2,9 millions de dollars), en raison de dépenses communes de personnel plus importantes que prévu résultant de l'application d'un coefficient d'ajustement plus élevé; c) des voyages supplémentaires dans la zone de la mission, en rapport avec la construction de nouveaux camps de l'ONUCI et de camps de DDR, l'appui aux élections législatives et une visite imprévue du Conseil de sécurité (2,8 millions de dollars); d) des dépenses supplémentaires liées à l'achat de matériel de communication en vue du passage de la technique analogique à la technique numérique (2,7 millions de dollars); e) une augmentation des dépenses au titre des contingents (2,7 millions de dollars) liée aux éléments suivants : le déploiement d'un effectif supplémentaire non budgétisé de 150 membres du contingent transféré de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) pour appuyer les élections législatives, le versement de montants complémentaires, les coûts des vols charters commerciaux utilisés pour assurer le déploiement et la relève des contingents et les dépenses supplémentaires au titre de l'acheminement et du déploiement du matériel appartenant aux contingents.

C. Activités d'appui de la mission

22. La composante appui de l'ONUCI s'est employée à fournir un soutien administratif, logistique et en matière de sécurité à son personnel militaire, aux membres de la Police des Nations Unies et à ses fonctionnaires civils à Abidjan, déployés dans les deux quartiers généraux (Bouaké et Daloa) et dans 61 antennes locales, y compris 34 camps militaires. Huit nouveaux camps ont été établis pour le personnel militaire de l'ONUCI et trois nouveaux camps pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration. L'ONUCI a apporté un soutien technique et logistique aux élections législatives qui se sont déroulées dans 19 968 bureaux de vote. Du 24 au 28 novembre 2011, l'Opération a livré quelque 200 tonnes de matériel électoral non sensible, notamment des urnes, des isoloirs et des bulletins électoraux, à tous les services administratifs dans le pays.

23. Les mesures d'efficacité prévues ont été partiellement appliquées. Les stations d'épuration des eaux usées ont été installées à Daloa et à Korhogo, entraînant une réduction de coûts estimée à 95 000 dollars par an résultant du fait qu'il n'était plus nécessaire d'évacuer les eaux usées. L'installation de pompes solaires pour puits profonds ne s'est pas concrétisée, l'équipement n'étant pas parvenu à destination avant la fin de la période à l'examen.

24. Au nombre des principales initiatives de gestion prises au cours de la période à l'examen figure la rationalisation des moyens aériens, et notamment la réduction de la flotte aérienne qui s'est traduite par : la suppression d'un avion Dash 7 et la location d'un avion plus petit – le Beech Craft B1900 – en janvier 2012; la suppression d'un hélicoptère MI-8 sur quatre appareils de ce type en avril 2012; et le remplacement d'un avion Boeing 757 de grande capacité (partagé avec la MINUL) par un Boeing 737 moins coûteux. Figurent également parmi les initiatives de gestion la négociation, avec le Gouvernement, de la gratuité du loyer des locaux abritant le quartier général de l'Opération à Sebroko et des mesures de réduction de la consommation électrique consistant, par exemple, à éteindre les climatiseurs et les lumières lorsque les locaux sont inoccupés, le soir et durant les week-ends, les économies réalisées étant estimées à 70 000 dollars.

D. Coopération entre les missions de la région

25. Le 7 mars 2012, la MINUL, l'ONUCI et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) sont convenus d'une feuille de route axée sur le renforcement de la collaboration entre les missions. La feuille de route met l'accent sur a) la sécurité et la police des frontières, b) le renforcement de l'autorité de l'État c) le retour et la réintégration durables.

26. En application des accords de coopération entre les missions, l'ONUCI a pris des mesures, en coordination étroite avec la MINUL, pour faire face aux problèmes qui se posent le long de la frontière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire. Des patrouilles aériennes et terrestres ont été menées des deux côtés de la frontière afin de surveiller et de prévenir les activités illégales. Les deux missions ont également renforcé le partage des informations et la coordination avec les forces nationales de sécurité. En outre, en juin, octobre et novembre 2011, l'ONUCI a effectué des évaluations conjointes avec la MINUL en vue de juger de la situation dans la zone frontalière en ce qui concerne les ex-combattants ivoiriens présents dans les camps de réfugiés ou les communautés d'accueil au Libéria, et a formulé des recommandations sur les moyens de faire face à la situation.

27. Le Conseil de sécurité a autorisé le redéploiement à titre temporaire de la MINUL à l'ONUCI d'une compagnie d'infanterie, de trois pelotons des unités de police constituées, accompagnés d'un personnel d'appui, de deux hélicoptères militaires de transport et de trois hélicoptères armés, afin de renforcer l'ONUCI durant la période des élections législatives.

28. Par ailleurs, une compagnie d'infanterie et trois pelotons des unités de police constituées de l'ONUCI ont renforcé la MINUL pendant les élections qui se sont déroulées au Libéria du 1er octobre au 30 novembre 2011. Les trois hélicoptères armés qui avaient été temporairement transférés de la MINUL à l'ONUCI durant la crise postélectorale ont été ramenés au Libéria le 4 octobre 2011.

29. L'ONUCI a entretenu des liens de collaboration étroits avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents dans le pays et avec les entités régionales des Nations Unies, auxquels il a fourni des services et du matériel, selon le principe du remboursement des coûts.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

30. Un programme commun, dénommé Priorités stratégiques du système des Nations Unies pour 2012-2013, a été élaboré et adopté en vue d'optimiser, dans tout le pays, la coordination des activités entre l'Opération et l'équipe de pays des Nations Unies et de renforcer l'impact de l'action que mènent les Nations Unies en accord avec le plan de développement national 2012-2015. Le programme visait essentiellement à mieux intégrer les interventions des différents organismes des Nations Unies et à permettre ainsi à ces derniers de s'acquitter au mieux de leurs mandats. Des bureaux extérieurs communs ont été établis à Tabou, Taj et Toulepleu.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : conditions de sécurité

31. Les conditions de sécurité, qui sont restées précaires durant la période à l'examen, se sont sensiblement détériorées en avril 2012, particulièrement dans la partie ouest du pays, le long de la frontière avec le Libéria. De nombreuses armes circulaient encore dans tout le pays et l'on comptait de plus en plus d'ex-combattants du fait de la lente progression du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) et de la réforme du secteur de la sécurité.

32. La coopération et la coordination entre les institutions nationales en charge de la sécurité et l'ONUCI ont été renforcées, particulièrement en ce qui concerne les dispositifs de sécurité relatifs aux élections législatives et les mesures destinées à faire face aux problèmes de sécurité. Dans le cadre de l'exécution de son mandat, et s'agissant notamment de la protection des civils, l'ONUCI a mené un certain nombre de patrouilles militaires et assuré l'escorte et la sécurité d'acteurs politiques clefs.

33. La crise postélectorale de 2011 a considérablement amplifié le problème du désarmement et de la démobilisation, du fait de la prolifération des groupes et des recrutements en leur sein. Les structures et les accords précédents concernant le DDR n'étaient plus adaptés à ce nouvel environnement, qui exigeait la mise en place de politiques et d'un cadre institutionnel nouveaux. Le 6 avril 2012, le Chef de l'État a constitué un groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité, comprenant un sous-comité chargé du DDR. Le groupe de travail avait jusqu'au 31 juillet 2012 pour élaborer une politique nationale et un plan d'action dans le domaine du DDR. Après la période à l'examen, le 2 août, on a adopté une nouvelle politique de DDR, qui devrait être suivie d'un programme de DDR définissant les aspects opérationnels de la politique et notamment les stratégies d'exécution pour les différentes étapes et les différentes composantes. L'ONUCI, qui a toujours prôné une mise en œuvre rapide, transparente et sans exclusive du DDR, a privilégié des actions qui visaient à combler les lacunes constatées dans le domaine de la politique de sécurité et à renforcer les capacités des partenaires nationaux.

34. Plusieurs centaines d'inspections portant sur l'application de l'embargo ont été effectuées sur des sites militaires, dans des postes de gendarmerie et de police et dans les ports et les aéroports internationaux. Les rapports de l'ONUCI sur l'application de l'embargo ont révélé plusieurs violations de l'embargo sur les armes et sur les exportations de diamant. Ces informations ont régulièrement été communiquées au Comité des sanctions du Conseil de sécurité et au Groupe

d'experts sur la Côte d'Ivoire, ce qui a aidé à repérer les flux de trafic illicite et à concevoir des mesures destinées à limiter les importations illégales d'armes et de matériel connexe, susceptibles de saper les actions engagées à l'échelon national pour consolider la sécurité et la stabilité.

35. L'ONUCI a apporté un appui aux collectes d'armes organisées à travers le pays. À la faveur de 36 opérations de collecte, l'on a rassemblé 1 811 armes et 316 600 munitions. L'ONUCI a aidé le Gouvernement à faire face à la menace qu'ont continué de constituer, pour les civils, les restes explosifs de guerre. Elle a ainsi inspecté 56 dépôts de munitions et armureries à travers le pays et aidé à détruire quelque 6 000 pièces de munitions pour armes lourdes, qui étaient périmées et dangereuses.

Réalisation escomptée 1.1 : Poursuite de la stabilisation des conditions de sécurité en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Aucun cas signalé de menace contre la population civile de la part de groupes armés (2009/10 : 0; 2010/11 : 0; 2011/12 : 0)	Au cours de la période à l'examen, on a signalé 92 agressions armées contre des civils, principalement dans la partie ouest, le long de la frontière avec le Libéria. Vers la fin de la période à l'examen, des incidents graves au cours desquels des groupes armés ont agressé des civils et qui ont provoqué le déplacement de quelque 6 000 personnes ont mis en lumière les problèmes de sécurité et la présence de groupes armés. Dans la mesure où il a été également signalé que ces groupes armés s'étaient infiltrés à partir du Libéria, l'ONUCI a renforcé la surveillance et les patrouilles dans les zones frontalières afin d'assurer la protection des civils. De leur côté, la Côte d'Ivoire et le Libéria ont renforcé la présence de leurs forces de sécurité des deux côtés de la frontière.
Les parties ivoiriennes et les États voisins respectent pleinement l'embargo sur les armes et les diamants (2009/10 : aucun incident; 2010/11 : aucun incident; 2011/12 : aucun incident)	La coopération s'est sensiblement améliorée avec les autorités ivoiriennes en 2011/12. Si certaines autorités ivoiriennes ont officiellement coopéré, les rapports de l'ONUCI sur l'application de l'embargo ont fait état de plusieurs refus d'inspection des armes dans des casernes ou des installations militaires. Sur les 685 inspections conduites durant la période à l'examen, 431 ont été déclarées satisfaisantes et 254 insatisfaisantes. Alors qu'elles avaient officiellement déclaré que les locaux de la Garde républicaine ne feraient pas l'objet d'inspections, les autorités ivoiriennes ont autorisé les inspections dans lesdits locaux, dans les camps militaires et dans les postes de police durant la période à l'examen.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
585 600 jours de patrouille de routine (160 patrouilles par jour × 10 soldats par patrouille × 366 jours)	432 740	Jours-homme de patrouille de routine (moyenne de 118 patrouilles par jour × 10 soldats par patrouille × 366 jours) Les jours de patrouille de routine ont été moins nombreux que prévu dans la mesure où l'on a davantage mis l'accent sur les patrouilles de longue portée.
26 000 jours de patrouille de longue portée (2 patrouilles par semaine × 25 soldats par patrouille × 52 semaines × 10 bataillons)	64 700	Jours-homme de patrouille de longue portée (moyenne de 4,5 patrouilles par semaine × 25 soldats par patrouille × 52 semaines × 11 bataillons) Les jours-homme de patrouille de longue portée ont été plus nombreux que prévu en raison de l'accroissement des activités de surveillance le long de la frontière avec le Mali, à la suite de la crise qui a éclaté dans ce pays en mars 2012, ainsi que des renforts temporaires apportés dans des zones spécifiques pour faire face à la détérioration des conditions de sécurité et assurer la protection des civils dans la partie ouest du pays. Par ailleurs, l'ONUCI a renforcé ses patrouilles le long de la frontière avec le Ghana où de nombreux Ivoiriens, y compris des ex-combattants et des représentants de l'ancien régime, ont cherché refuge pendant et après la crise postélectorale.
1 440 heures de patrouille de reconnaissance aérienne (3 hélicoptères × 40 heures par hélicoptère × 12 mois)	2 150	Heures de patrouille de reconnaissance aérienne (3 hélicoptères Bell 212 × 1 233 heures de patrouille et 2 hélicoptères MI-17 × 917 heures de patrouille) Le produit exécuté est supérieur aux prévisions dans la mesure où l'on n'a pas pris en compte, dans la formulation des produits prévus, la totalité des appareils qui ont effectué des patrouilles.
37 332 jours-homme de patrouilles motorisées d'observation militaire (2 observateurs militaires par patrouille × 3 patrouilles × 17 positions × 366 jours) dans les secteurs est et ouest	49 328	Jours-homme de patrouilles motorisées d'observation militaire (en moyenne 2 observateurs militaires par patrouille × 4 patrouilles × 17 positions × 366 jours) dans les secteurs est et ouest Le nombre des patrouilles a été plus élevé que prévu en raison de l'accroissement du nombre de patrouilles effectuées le long de la frontière avec

		le Mali et de la détérioration des conditions de sécurité dans la partie ouest du pays.
208 jours de patrouille fluviale (2 patrouilleurs × 2 jours par semaine × 52 semaines)	192	Jours de patrouille fluviale (2 patrouilleurs × 2 jours par semaine × 48 semaines) Le déficit de 16 jours de patrouille par rapport au produit prévu s'explique par les conditions météorologiques défavorables à la visibilité et par des phénomènes saisonniers tels que la baisse du niveau des eaux et la présence d'algues.
Participation à 10 réunions sur la coopération régionale et la coopération entre missions, avec notamment les Comités de défense et de sécurité de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), la MINUL et l'UNOWA, sur les mesures visant à endiguer les mouvements transfrontaliers de groupes armés et sur les opérations dirigées contre les mouvements illégaux d'armes	7	Des réunions de haut niveau ont été organisées au niveau régional et entre les missions, avec notamment la MINUL et les autorités civiles et militaires ivoiriennes et libériennes. Le nombre des réunions a été inférieur aux prévisions en raison d'une meilleure application du concept d'opérations conjoint ONUCI/MINUL destiné à aider les autorités des deux pays à régler les problèmes de sécurité à la frontière. L'ONUCI et la MINUL ont effectué des patrouilles coordonnées, suivies de réunions d'échange d'informations aux postes frontière, avec la participation des autorités ivoiriennes et libériennes compétentes, et ont intensifié l'échange et l'analyse d'informations, ce qui a permis d'améliorer l'efficacité des réunions de coopération entre les missions.
Réunions organisées selon que de besoin pour donner des conseils aux Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) au sujet de la surveillance des frontières et notamment des mouvements de réfugiés libériens, de combattants et d'armes	Oui	Des conseils et un appui ont été fournis aux FANCI au sujet du renforcement de la sécurité à l'ouest, le long de la frontière avec le Libéria. Par ailleurs, les forces de l'ONUCI ont effectué des patrouilles mixtes avec les FANCI.
102 114 jours-homme de personnel militaire de sécurité pour assurer la protection rapprochée des ministres du Gouvernement ivoirien et d'autres hauts responsables politiques (279 soldats pendant 366 jours)	56 364	Jours-homme de personnel militaire de sécurité pour assurer la protection rapprochée des ministres du Gouvernement ivoirien et d'autres hauts responsables politiques (154 soldats pendant 366 jours) Le produit exécuté est inférieur aux prévisions en raison de l'amélioration des conditions de sécurité à Abidjan, du renforcement du déploiement opérationnel des forces de sécurité nationales et du transfert d'un certain nombre de tâches militaires de l'ONUCI aux forces de sécurité nationales.

12 rapports au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) sur le respect de l'embargo concernant les armes et sur la coopération avec le service des douanes ivoirien concernant les marchandises sous embargo	12 Rapports mensuels adressés au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004)
4 visites mensuelles d'inspection (terrestres et aériennes) des sites d'exploitation diamantifère afin de surveiller la production de diamants	1 Visite mensuelle en moyenne. Au total, 8 visites d'inspection, dont 4 visites terrestres et 4 visites aériennes, ont été effectuées sur les sites d'exploitation diamantifère afin de surveiller la production de diamants. L'ONUCI a organisé les visites du Groupe d'experts sur les deux principaux gisements diamantifères (Seguela et Tortiya), dans le nord de la Côte d'Ivoire. Les visites ont été moins nombreuses que prévu en raison du fait que, dans sa résolution 1980 (2011), le Conseil de sécurité a prié le Système de certification du Processus de Kimberley de communiquer au Comité des sanctions des informations concernant l'exportation illicite de diamants de Côte d'Ivoire. Compte tenu de cette requête, l'ONUCI n'a plus conservé de spécialiste des diamants et les seules visites effectuées l'ont été à la demande du Groupe d'experts, l'ONUCI assurant un appui logistique complet.
15 visites hebdomadaires d'inspection des marchandises se trouvant à bord d'aéronefs et d'autres véhicules de transport dans les ports, aéroports et aérodromes ivoiriens	15 Des inspections hebdomadaires ont été effectuées dans les aéroports civils et militaires ivoiriens, dans le port d'Abidjan et dans le port et l'aéroport de San Pedro. D'autres inspections ont été effectuées aux points de passage des frontières avec le Ghana, le Mali et le Burkina Faso. Les conclusions de ces inspections ont été consignées dans les rapports mensuels sur le contrôle du respect de l'embargo.
60 missions mensuelles d'inspection des armements dans les installations militaires ivoiriennes (FANCI et Forces armées des Forces nouvelles), organisation d'une séance de formation mensuelle de militaires et de membres du personnel de police de l'ONUCI chargés de mener des inspections au titre de l'embargo, et coordination de 2 réunions sur les frontières communes avec des agents de la MINUL, tenues à la frontière ouest avec le Libéria	64 Missions mensuelles d'inspection (en moyenne) organisées dans des installations militaires (FRCI) et des locaux de police ivoiriens Une séance de formation mensuelle a été dispensée à des observateurs militaires et à des agents de police de l'ONUCI dans les états-majors de secteur à Abidjan, Daloa et Bouaké. 14 réunions sur les frontières communes ont été organisées avec la MINUL à la frontière ouest avec le Libéria.

Organisation de points de presse mensuels afin que les médias nationaux et internationaux soient mieux informés du rôle des forces de l'ONUCI et des activités qu'elles mèneront après la tenue des élections	Oui	Des informations relatives au rôle et aux activités de l'ONUCI ont été communiquées dans le cadre de points de presse hebdomadaires, en vue de restaurer la confiance et de fournir des renseignements sur l'appui que l'Opération apporte aux autorités nationales pour le rétablissement de la paix et de la sécurité.
Organisation de 4 stages de formation des formateurs à Abidjan et dans les secteurs sur les directives militaires relatives à la prise en compte de la question de l'égalité des sexes	Non	Aucun stage spécifique de formation des formateurs n'a été organisée sur les directives militaires relatives à la prise en compte de la question de l'égalité des sexes. Toutefois, dans le cadre de la formation à l'entrée en fonction dispensée à tous les membres de la composante militaire et lors de 45 stages de formation des formateurs sur l'exploitation et la violence sexuelles, organisés à Abidjan et dans les secteurs, des séances ont été consacrées à la prise en compte de la question de l'égalité des sexes.

Réalisation escomptée 1.2 : Cantonnement et désarmement des anciens combattants des Forces nouvelles et démobilisation et démantèlement des milices progouvernementales

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Cantonnement et désarmement des combattants des Forces nouvelles en Côte d'Ivoire (2009/10 : 5 000 combattants de plus; 2010/11 : 10 000 combattants de plus; 2011/12 : 10 000 combattants de plus)	Quelque 2 000 combattants ont été désarmés dans le cadre de la collecte des armes mais pas du programme de désarmement, démobilisation et réintégration. Ces combattants seront officiellement désarmés et démobilisés dans le cadre du programme de DDR qui a débuté après la période à l'examen en octobre 2012. Après la crise électorale, les Forces nouvelles et les Forces de sécurité et de défense de Côte d'Ivoire ont été unifiées par décret présidentiel sous la dénomination de « Forces républicaines de Côte d'Ivoire » (FRCI). La crise postélectorale de 2011 a considérablement aggravé le problème du désarmement et de la démobilisation du fait de recrutements nouveaux et de la prolifération des groupes armés. Cette situation a exigé l'élaboration d'une nouvelle politique en matière de DDR. Avec l'appui de l'ONUCI, le Gouvernement a élaboré une nouvelle politique nationale sur le DDR, adaptée à l'évolution de l'environnement. La nouvelle politique, qui s'inspire des travaux du Groupe sur la réforme du secteur de la sécurité, créé en avril 2012, n'a été adoptée que le 2 août 2012, après la période à l'examen. Le nouveau programme de DDR, qui actualise les groupes cibles et l'effectif des combattants à démobiliser, s'appuiera sur cette politique.

	La nouvelle Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration a été mise en place et est opérationnelle depuis septembre 2012. À la demande du Gouvernement ivoirien, l'ONUCI avait achevé, au 30 juin 2012, la remise en état de 3 sites de démobilisation.
Aucun cas signalé d'incident violent auquel des milices progouvernementales auraient participé (2009/10 : 0; 2010/11 : 137; 2011/12 : 0)	Les milices n'ont pas été démantelées, dans la mesure où l'élaboration du nouveau programme de DDR se poursuivait. Plusieurs incidents violents ont été attribués aux milices, particulièrement dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. On a estimé que ces incidents s'expliquaient en partie par l'absence de réconciliation nationale, l'influence de fauteurs de troubles établis à l'étranger et le manque de progrès en matière de DDR.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Conseils au Gouvernement de la Côte d'Ivoire, au Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire et au Programme national du service civique, une fois par mois, sur la création d'un système d'information permettant d'enregistrer les anciens combattants et membres de milices et d'assurer le suivi de leur situation	Oui	Des conseils ont été donnés, au moins une fois par mois, dans le cadre de réunions ou par l'intermédiaire de notes, d'observations et de lettres adressées à diverses autorités gouvernementales, y compris le Cabinet du Premier Ministre, l'état-major des FRCI, le Programme national du service civique et le Ministère des ex-combattants et victimes de guerre.
Organisation de 2 sessions de formation sur le contrôle des armes légères et sur la réforme du secteur de la sécurité pour renforcer les capacités de la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères, des autorités nationales et des structures nationales compétentes	4	Sessions de formation sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration et sur les armes légères à l'intention de journalistes dans tout le pays, avec la participation de la Commission nationale
	3	Réunions du groupe de travail sur la sécurité physique et la gestion des stocks d'armes avec les FRCI, la gendarmerie, la Police nationale, le Ministère de l'environnement, les eaux et forêts, la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et d'autres partenaires internationaux
Organisation de 2 ateliers sur les femmes et le désarmement, la démobilisation et la réintégration, en coopération avec les autorités nationales, le Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire, le PNUD, la société civile et des représentantes des ex-combattantes et des femmes associées à des conflits	Non	Le Gouvernement poursuivait l'élaboration du programme de DDR et, si les 2 ateliers n'ont pas été organisés, l'ONUCI a prodigué des conseils techniques, tout au long de la période à l'examen, sur l'intégration de la question de l'égalité des sexes dans le processus de DDR.

Sensibilisation de 300 ex-combattants au VIH/sida et facilitation de leur accès aux services de conseil et de dépistage volontaires, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population, le PNUD et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)	Oui	1 452 ex-combattants ont été sensibilisés au problème du VIH/sida et 914 ont bénéficié de services de conseil et de dépistage volontaires. Les chiffres sont supérieurs aux prévisions dans la mesure où la sensibilisation a été proposée, à titre volontaire, à tous les ex-combattants qui remettaient des armes dans le cadre du programme de collecte d'armes mené par la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères avec l'appui de l'ONUCI.
Surveillance – sous forme d'évaluations semestrielles, de missions sur le terrain, d'entretiens et d'échanges d'informations bimensuels avec les autorités locales – de tous les groupes à haut risque qui existeraient encore et pourraient compromettre la consolidation du processus de paix, afin de conseiller le Gouvernement	Oui	La situation des groupes à haut risque a été suivie. On a organisé 2 missions communes MINUL-ONUCI pour évaluer la situation des milices des deux côtés de la frontière, ainsi que des missions mensuelles près de la frontière et auprès des autorités locales dans des zones clefs, telles que Touleupleu, Tabou, Guiglo et Man. En outre, l'ONUCI, la MINUL et les deux gouvernements ont tenu des réunions d'échanges d'informations à la frontière.
Conseils aux autorités gouvernementales à l'occasion de réunions mensuelles portant sur la surveillance et l'élaboration de politiques, et aide à la mobilisation de ressources destinées à la réinsertion des groupes à haut risque	Oui	Des conseils portant sur la réinsertion et la réintégration ont été prodigués, chaque mois, aux autorités gouvernementales compétentes, dont le Ministère des ex-combattants et victimes de guerre, la présidence et le Cabinet du Premier Ministre. On a également organisé, avec la communauté internationale, des réunions hebdomadaires au cours desquelles des partenaires gouvernementaux ont présenté des projets qui exigeaient une mobilisation de ressources, tels que la construction de casernes et la rénovation de camps militaires.

Réalisation escomptée 1.3 : Réintégration des ex-combattants nationaux et des anciens membres des milices dans la société ivoirienne, rapatriement et réinstallation des ex-combattants étrangers présents en Côte d'Ivoire, en prêtant une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes et des enfants

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Aucune manifestation de grande ampleur de groupes d'ex-combattants déplorant l'absence de possibilités de réinsertion	La période à l'examen a connu non pas des manifestations de grande ampleur mais plutôt des manifestations et des récriminations à petite échelle.
Réintégration des miliciens progouvernementaux dans des programmes économiques et de développement viables gérés par le Programme national du service civique, le Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire,	En l'absence d'un programme national de DDR, aucune intégration n'a pu être réalisée.

l'ONUCI, le PNUD et des organisations non gouvernementales présentes en Côte d'Ivoire (2009/10 : 1 000; 2010/11 : 0)	
Élaboration et application par les parties au conflit de plans d'action en vue de mettre un terme au recours à des enfants soldats (2009/10 : 2; 2010/11 : 2)	Les autorités ivoiriennes n'ont pas élaboré de plan d'action au cours de la période à l'examen. Toutefois, des dispositions ayant trait à la réintégration des enfants associés aux groupes armés ont été intégrées à la nouvelle politique de DDR, qui a été élaborée au cours de la période à l'examen et adoptée après cette période, le 2 août 2012.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Conseils et appui technique au Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire et au Programme national du service civique à l'occasion de réunions mensuelles portant sur l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de réintégration d'ex-combattants et d'anciens membres de milices	Oui	Des conseils portant sur la réinsertion et la réintégration ont été donnés au Gouvernement à un rythme mensuel (et souvent hebdomadaire), à la demande du Conseiller spécial et Ministre des ex-combattants et victimes de guerre, dont le département remplace l'ancien Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire. L'ONUCI a également fourni un appui technique au groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité, chargé par le Chef de l'État d'élaborer, notamment, la politique nationale de DDR.
Organisation de réunions trimestrielles de coordination interorganisations avec les partenaires internationaux (Banque mondiale, PNUD, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat, Union européenne et organisations non gouvernementales) et la communauté des donateurs concernant le financement et la mise en œuvre des programmes de réinsertion et de réintégration visant les anciens membres de groupes armés, les jeunes à risque et les femmes	Oui	Des réunions hebdomadaires ont été organisées avec les organismes des Nations Unies et la communauté internationale sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration et sur la réforme du secteur de la sécurité. L'accroissement du rythme des rencontres répondait à une demande de la communauté internationale, qui souhaitait un partage accru des informations. Au nombre des partenaires internationaux présents à ces rencontres figuraient notamment l'Union européenne, l'Union africaine, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'Allemagne, la Belgique, l'Afrique du Sud, l'Italie, l'Espagne, le PNUD, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et la Banque mondiale.
500 projets de réinsertion relevant du programme de microprojets, pour faciliter la réinsertion des anciens membres de groupes armés, des jeunes à risque et des femmes	Non	La première phase du programme des 1 000 microprojets s'est achevée durant la première moitié de l'exercice 2010/11; la deuxième phase a cependant été reportée en raison de la crise postélectorale. Après cette crise, la situation avait considérablement changé du fait de

		l'augmentation du nombre des ex-combattants dont il fallait traiter les dossiers et de la nécessité d'élaborer une nouvelle politique de DDR sur laquelle s'appuieraient de nouvelles activités de réinsertion et de réintégration.
Campagne d'information sur le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, comprenant des émissions radiophoniques mensuelles en français et dans 5 langues locales, distribution de 10 000 brochures et dépliants et de 1 000 affiches et organisation de réunions d'information trimestrielles à l'intention de la presse nationale et internationale, de la communauté diplomatique et de la société civile sur les questions liées au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration	Oui	Durant la période à l'examen, on a lancé une campagne de sensibilisation comportant 12 vidéoclips concernant les activités de collecte d'armes et 1 film sur les activités de DDR, qui ont été diffusés à la télévision nationale. La radio ONUCI FM a couvert 15 opérations de remise volontaire d'armes. La campagne de sensibilisation a été intégrée aux conférences de presse hebdomadaires et 10 fiches d'information ont été réalisées et diffusées sur les opérations de collecte d'armes effectuées dans le cadre du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration. À l'appui des opérations de collecte d'armes, on a produit des articles promotionnels, dont notamment 80 gilets, 55 sacs à dos, 100 tee-shirts, 4 100 casquettes et 2 000 autocollants. 5 ateliers ont été organisés à l'intention des médias sur le processus de DDR et les questions connexes. On n'a pas produit de brochures et de dépliants dans la mesure où le programme national de DDR était en cours d'élaboration.
Contrôle quotidien du respect par les parties au conflit de leur engagement à cesser d'utiliser des enfants soldats et à empêcher le recrutement ou la reprise de la collaboration d'enfants avec des combattants adultes	Oui	L'ONUCI a contrôlé quotidiennement le respect, par les parties, de leur engagement. Au cours de la période à l'examen, l'équipe spéciale des Nations Unies, comprenant l'ONUCI, l'équipe de pays et les organisations non gouvernementales, ont consigné les violations graves suivantes qui lui ont été signalées : 66 cas de meurtres et de mutilations survenus lors d'attaques perpétrées par des groupes armés non identifiés; 127 cas de viols et de violences sexuelles; 6 cas de recrutement et d'emploi d'enfants soldats; et 8 attaques visant des établissements scolaires et des hôpitaux, suivies d'une occupation des lieux.

Organisation d'un atelier sur les femmes et le désarmement, la démobilisation et la réintégration, en coopération avec le Centre de commandement intégré, le Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire, le PNUD, la société civile et les représentantes des ex-combattantes	Non	Aucun atelier distinct n'a été organisé sur les femmes et le désarmement, la démobilisation et la réintégration. Toutefois, au cours de la période à l'examen, au moment où le Gouvernement élaborait la politique nationale de DDR, l'ONUCI a fourni des conseils techniques sur l'intégration de la question de l'égalité des sexes dans le processus de DDR. Le Gouvernement a adopté la politique susmentionnée en août 2012.

Composante 2 : action humanitaire et droits de l'homme

36. L'ONUCI s'est attachée à renforcer la défense et la protection des droits de l'homme, en prêtant une attention particulière à la situation des femmes et des enfants, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité et sur les enfants en temps de conflit armé. Malgré le nombre limité d'acteurs nationaux sur le terrain, notamment de représentants des organisations de la société civile et des ministères, et les problèmes de nature logistique, l'Opération a continué de renforcer la capacité des membres de la société civile, des organisations non gouvernementales et des autorités locales en ce qui concerne la protection de l'enfance et les droits des enfants, la problématique hommes-femmes et les abus dont sont victimes les femmes, et elle a dispensé des formations sur les droits des femmes et la violence sexuelle et sexiste. En collaboration avec l'Équipe spéciale de la problématique hommes-femmes (qui inclut des représentants des organismes des Nations Unies et des partenaires nationaux), l'ONUCI a appuyé la formulation de la stratégie nationale de lutte contre la violence sexiste, qui a été finalisée et soumise au Gouvernement pendant la période considérée. L'ONUCI a également aidé et conseillé le Gouvernement pour qu'il intègre les questions de droits de l'homme dans les programmes des établissements d'enseignement, des instituts de formation professionnelle et des écoles de police et de gendarmerie, et qu'il renforce les cadres législatifs de protection et de promotion des droits de l'homme.

37. L'ONUCI a renforcé ses activités de surveillance et d'information et mené plusieurs enquêtes spéciales, en particulier dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. D'importantes violations des droits de l'homme et des affrontements violents récurrents ont été documentés et ont fait l'objet d'enquêtes. Par ailleurs, l'Opération a mis au point et mené des activités de renforcement des capacités de la société civile et des organisations non gouvernementales sur les techniques d'enquête en ce qui concerne les droits de l'homme et l'établissement de rapports, et elle a aidé les groupes de défense des droits des femmes et des enfants à naviguer les recours existants en cas de violations de ces droits.

38. Pendant la période considérée, l'accent a été mis du point de vue humanitaire sur l'aide aux déplacés, aux rapatriés et aux autres groupes vulnérables touchés par la crise postélectorale, notamment en veillant à ce que le retour des réfugiés venus du Libéria dans l'ouest de la Côte d'Ivoire se fasse en toute sécurité. L'ONUCI a coopéré étroitement avec les organisations humanitaires et le Gouvernement pour mettre au point une stratégie de retour et offrir des solutions provisoires à ceux qui ne pouvaient pas encore rentrer chez eux.

Réalisation escomptée 2.1 : Progrès dans le domaine des droits de l'homme et poursuite des auteurs des violations de ces droits en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Les organisations nationales et internationales de défense des droits de l'homme et les organisations non gouvernementales présentes en Côte d'Ivoire enquêtent sur les violations des droits de l'homme et produisent des rapports sur la situation des droits de l'homme dans le pays (2009/10 : 10 rapports; 2010/11: 5 rapports; 2011/12: 5 rapports).	Objectif atteint. 12 rapports et 15 déclarations sur la situation en Côte d'Ivoire en ce qui concerne les droits de l'homme ont été présentés par diverses organisations de défense des droits de l'homme.
Les auteurs de violations graves des droits de l'homme sont identifiés et signalés aux instances judiciaires civiles ou militaires compétentes (2009/10 : 67; 2010/11 : 101; 2011/12 : 40).	Objectif atteint. 128 auteurs présumés de violations des droits de l'homme ont été identifiés et signalés aux instances judiciaires compétentes (civiles et militaires), principalement dans le contexte des élections et de la crise postélectorale.
Le plan national d'action pour mettre fin à la violence sexuelle et sexiste en Côte d'Ivoire est mis en œuvre.	La révision de la stratégie nationale sur la lutte contre la violence sexuelle et sexiste a été finalisée en avril 2012. Le plan d'action a été adopté par le Gouvernement peu après la fin de la période à l'examen, au mois de juillet 2012, mais n'a pu être appliqué du fait de la date de son adoption.
L'Observatoire des droits de la femme dispose de tous les moyens nécessaires pour veiller au respect des droits fondamentaux des femmes et à la mise en place de dispositifs d'égalité des sexes en Côte d'Ivoire.	Les organisations de la société civile n'ont pas mis l'accent sur la pleine opérationnalisation de l'Observatoire des droits de la femme, mais sur l'achèvement d'un plan d'action pour éliminer la violence sexuelle et sexiste. Pendant la période considérée, les services d'un consultant recruté pour aider la Côte d'Ivoire à finaliser le plan d'action national ont été financés dans le cadre de la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit. L'Observatoire des droits de la femme, le Ministère de la famille, de la femme et de l'enfant, les organismes des Nations Unies et les organisations de la société civile du pays ont contribué à la formulation du plan d'action national pour éliminer la violence sexuelle et sexiste.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Organisation de 50 stages de formation et cours de mise à niveau sur les droits de l'homme à l'intention de 8 000 militaires, policiers et magistrats ivoiriens, de 450 militants de la société civile et de 50 journalistes, traitant en particulier des droits fondamentaux des femmes et des enfants, y compris de la protection contre la violence sexiste, ainsi que des droits de l'homme en général	Oui	Plus de 250 stages de formation sur les droits de l'homme se sont déroulés sur l'ensemble du territoire, et 1 232 militaires, 550 policiers et gendarmes, 100 membres du personnel judiciaire, 800 militants de la société civile et 50 journalistes y ont participé. Ces formations étaient axées sur les droits de l'homme, la paix et la cohésion sociale, l'accent étant mis sur les droits des femmes et des enfants.

		Si moins de militaires, de policiers et de gendarmes que prévu y ont participé, c'est parce qu'ils ont surtout concentré leurs efforts sur les questions d'organisation et les activités de maintien de l'ordre.
Formation de 50 journalistes aux questions de violence sexuelle et sexiste, aux droits de l'homme, avec une attention particulière aux droits des femmes et des enfants, ainsi qu'aux droits de l'homme dans le contexte des élections	60	Participation de 60 journalistes à 4 sessions de formation sur la couverture des élections, y compris leur rôle dans la promotion des droits des femmes et des groupes vulnérables
Formation de 100 membres du personnel des organisations non gouvernementales locales à la réalisation d'enquêtes et à la collecte d'éléments de preuve sur les violations des droits de l'homme	250	Les membres du personnel des organisations non gouvernementales locales ont pu participer à 10 formations à la réalisation d'enquêtes dans le domaine des droits de l'homme, aux techniques de documentation et à l'établissement de rapports sur les droits de l'homme, ce qui leur a permis de publier des rapports crédibles sur la situation des droits de l'homme dans le pays. Plus de participants que prévu ont suivi ces formations par suite de l'intérêt manifesté par les organisations non gouvernementales nationales.
Prestation de conseils et d'un appui technique au Gouvernement ivoirien pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action national dans le domaine des droits de l'homme et à la Commission nationale des droits de l'homme pour la mise en application de son mandat en matière de promotion et de protection des droits de l'homme	Oui	Des conseils et un appui technique ont été prodigués à la Commission nationale des droits de l'homme et au Ministère des droits de l'homme et des libertés publiques, en particulier en rapport aux documents stratégiques établis par la Commission nationale des droits de l'homme
Prestation de conseils au Ministère de l'éducation, au Ministère de l'intérieur et au Ministère de la défense sur l'intégration de la question des droits de l'homme dans les programmes des écoles primaires et secondaires et dans ceux des écoles de police et de gendarmerie, notamment à travers 12 réunions mensuelles avec des représentants du Comité national d'éducation aux droits de l'homme	Oui	Des conseils ont été donnés lors de 8 réunions avec le Comité national d'éducation aux droits de l'homme du Ministère de l'éducation sur le processus d'intégration de la question des droits de l'homme dans les programmes scolaires, et 1 atelier a été organisé en juin 2012 pour valider les programmes révisés. Au moins 2 réunions ont été organisées avec le Directeur général de la police et le commandant de la gendarmerie pour aborder avec eux l'intégration de la question des droits de l'homme dans les programmes des écoles de police et de gendarmerie.
Création de 100 nouveaux clubs des droits de l'homme dans des écoles et collèges, et renforcement de la capacité des 100 clubs existants par le biais de la formation et d'une assistance technique	Non	4 nouveaux clubs des droits de l'homme ont été créés dans des écoles et collèges et 43 des clubs existants ont vu leur capacité renforcée par le biais de la formation et d'une assistance technique, notamment par la mise à disposition de documentation sur les droits de l'homme.

		Pendant la crise postélectorale, de nombreux clubs des droits de l'homme en milieu scolaire se sont désagrégés et l'ONUCI s'est donc avant tout employée à renforcer la capacité des clubs existants. L'ONUCI a également aidé les organisations non gouvernementales nationales à appuyer la création de nouveaux clubs.
2 rapports publics semestriels, 4 rapports trimestriels au Comité des sanctions du Conseil de sécurité et 2 rapports thématiques sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire	10	Rapports ont été soumis au Comité des sanctions du Conseil de sécurité. Il faut noter que pendant la période considérée, le Conseil de sécurité a demandé à l'ONUCI de présenter des rapports mensuels, et non trimestriels, au Comité des sanctions.
	1	Rapport thématique sur la situation des droits de l'homme a été publié. Par ailleurs, un rapport semestriel et un deuxième rapport thématique ont été présentés pour approbation mais ils n'avaient pas encore été publiés au 30 juin 2012.
Campagne d'information et de sensibilisation de l'opinion aux questions relatives aux droits de l'homme avec : 40 émissions radiophoniques hebdomadaires sur les droits de l'homme et les droits fondamentaux de la femme et de l'enfant; participation à 4 débats télévisés sur les droits de l'homme; impression et distribution de 10 000 brochures ou dépliants; 6 réunions d'information sur les droits de l'homme pour les médias et la communauté diplomatique; 1 rapport public tous les six mois, sur le site Web de l'ONUCI, sur la situation des droits de l'homme dans le pays; activités de sensibilisation, y compris 5 Journées des droits de l'homme; célébration de la Journée internationale de la femme (500 affiches et 50 banderoles) et de l'anniversaire de l'adoption des résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, en coopération avec le Ministère de la famille et des affaires sociales ainsi qu'avec la société civile (1 000 affiches et 5 000 dépliants)	Oui	40 émissions radiophoniques hebdomadaires sur des sujets divers, comme les programmes d'éducation civique sur les droits de l'homme, ont été diffusées à l'échelle nationale et communiquées aux stations de radio communautaires partenaires pour qu'elles les diffusent également. Compte tenu des priorités liées aux élections, les 4 programmes télévisés prévus ont été reportés à la prochaine période. 9 initiatives d'information sur les questions des droits de l'homme ont été prises. La Journée internationale des droits de l'homme et la Journée internationale de la femme ont été célébrées le 10 décembre 2011 et le 8 mars 2012, et des manifestations publiques ont été organisées à Abidjan et dans 14 autres villes du pays à cette occasion. Des supports promotionnels ont été produits, notamment 10 000 tracts, 4 banderoles et 3 000 t-shirts pour la campagne relative aux droits de l'homme; 50 banderoles et 500 affiches pour la Journée internationale de la femme; et 1 000 affiches et 5 000 dépliants en célébration de l'anniversaire de l'adoption des résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) du Conseil de sécurité.
Participation à 4 réunions sous-régionales des bureaux du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en Afrique de l'Ouest et à 1 réunion consultative annuelle du Haut-Commissariat à Genève	3	L'ONUCI a participé à 3 réunions régionales à Dakar, Lomé et Abidjan. Par ailleurs, 9 téléconférences régionales mensuelles ont été organisées pour permettre des échanges d'information plus fréquents tout en limitant les frais de voyage.

	2	Réunions de consultation du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ont été organisées à Genève et New York.
6 rapports bimestriels au Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés créé en application des résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009) du Conseil de sécurité sur les violations graves et les sévices subis par les enfants touchés par les conflits armés, et rapport annuel au Conseil de sécurité sur les suites données aux cas d'infractions graves et de sévices visant des enfants	6	Rapports établis par l'ONUCI, en coordination avec l'UNICEF, et soumis au Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés et au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé
	1	Rapport annuel soumis au Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés et au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé
Organisation chaque mois de 7 stages de formation et de 7 rencontres-débats sur la protection des enfants, à l'intention d'organisations non gouvernementales locales et de groupes de la société civile, afin de sensibiliser les communautés locales	4	Stages de formation par mois (en moyenne). Au total, 48 stages de formation ont été suivis par 1 781 participants, dont 146 enseignants, 452 militaires ivoiriens, 538 membres d'organisations non gouvernementales internationales et locales et travailleurs sociaux, 217 acteurs de la société civile, 98 policiers et agents de sécurité, 55 travailleurs sanitaires et sociaux, 194 enfants/jeunes et 81 dirigeants locaux. Si moins de stages de formation qu'initialement prévu ont été organisés, c'est en raison du nombre limité de participants possibles sur le terrain ainsi qu'à cause de contraintes logistiques.
	7	Rencontres-débats par mois (en moyenne). Au total, 79 rencontres-débats sur la protection des enfants ont été menées avec 30 847 participants, dont 5 290 membres de la société civile, 5 854 enfants/jeunes, 18 685 citoyens, 79 enseignants, 335 dirigeantes d'associations de femmes, 145 militaires ivoiriens, 400 déplacés, 25 membres du personnel d'organisations non gouvernementales et 34 fonctionnaires.
Organisation de 50 stages de formation à l'intention d'organisations locales de femmes et de chefs coutumiers concernant les dispositions de la résolution 1820 (2008) et la violence sexiste associée au conflit dans les zones les plus touchées du nord et de l'ouest du pays (Duékoué, Man, Odienne et Korhogo)	60	Stages de formation ont été organisés en collaboration avec le Ministère de la famille, de la femme et de l'enfant, ce qui a permis de faire œuvre de sensibilisation auprès de plus de 6 000 femmes.
Formation de 100 journalistes et professionnels des médias et de 100 responsables d'organisations féminines locales à la problématique hommes-femmes, y compris la violence sexiste et la participation des femmes à la prise de décisions	Oui	En plus des stages de formation prévus, d'autres activités de formation et de sensibilisation ont été menées avec au total 13 stages de formation des médias suivis par 525 participants sur les élections législatives, la cohésion sociale,

		la réconciliation nationale et le développement sur le plan local. La liste des participants invités aux séances de formation des médias était équilibrée et incluait des journalistes et des représentantes de diverses organisations de femmes. Le nombre de participants était plus important qu'initialement prévu par suite de la volonté politique de favoriser la réconciliation nationale et la cohésion sociale et de réduire les tensions entre communautés à l'échelon local.
Assistance technique au Ministère des droits de l'homme et de la justice, au Ministère de la famille, de la femme et des affaires sociales et à l'Association des femmes juristes en vue de renforcer les capacités de l'Observatoire des droits de la femme, y compris par des programmes de formation des membres de l'Observatoire, des séances d'information et l'aide à la collecte de documentation	Oui	L'ONUCI a fourni régulièrement une assistance technique au Ministère de la famille, de la femme et de l'enfant et à l'Association des femmes juristes. L'ONUCI a organisé 6 stages de formation à l'intention de 141 membres de l'Association des femmes juristes au total sur les moyens d'adapter à la réalité sur le terrain la législation nationale contre la violence sexuelle et sexiste. Une mission ciblée a été organisée conjointement dans l'ouest du pays avec la Ministre de la famille, de la femme et de l'enfant. Plus de 100 meneuses de femmes ont participé à cette mission, qui a permis aux représentants gouvernementaux d'évaluer la situation des déplacés dans les camps de Duékoué ainsi que le sort d'autres groupes de femmes et de filles vulnérables, et de prendre des mesures appropriées, comme la distribution de nourriture et de provisions, et l'organisation du retour des déplacés dans leurs villages et leurs foyers.
Réalisation de 5 projets à effet rapide dans le domaine des droits de l'homme	6	Réalisation de 6 projets à effet rapide dans le domaine des droits de l'homme : 2 projets de formation des Forces républicaines de Côte d'Ivoire aux questions de droits de l'homme, 1 projet de formation d'une organisation non gouvernementale ivoirienne sur la justice transitionnelle, 1 projet de promotion de la cohésion sociale et du respect des droits de l'homme à Koumassi, 1 projet de réhabilitation d'une station de radio locale et 1 projet de réhabilitation d'un centre pour les jeunes à risque Par ailleurs, 5 projets à effet rapide mettant l'accent sur les enfants et la problématique hommes-femmes ont été exécutés : un projet de formation professionnelle des jeunes,

		la réhabilitation d'un centre pour les enfants placés en situation de vulnérabilité à cause du VIH/sida, la réhabilitation d'un centre pour les femmes, la réhabilitation d'une maternité et la construction d'une classe dans un centre pour femmes. Davantage de projets à effet rapide qu'initialement prévu ont pu être exécutés grâce à l'octroi de nouveaux crédits dans le cadre du budget supplémentaire.
Mise en place d'un système d'alerte rapide pour détecter les menaces pesant sur les civils	Oui	La stratégie finale pour la protection des civils a été adoptée le 21 juin 2012. Elle recommande la mise en place d'un système d'alerte rapide, qui doit avoir lieu lors du prochain exercice budgétaire.

Réalisation escomptée 2.2 : Transition de la situation d'urgence humanitaire à la phase de relèvement et de développement en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Augmentation du nombre total de services sociaux (écoles, hôpitaux et centres médicaux) et d'installations de distribution d'eau rouverts dans le nord et l'ouest du pays (2009/10 : 775; 2010/11 : 875; 2011/12 : 900)	Objectif atteint; les 3 140 établissements d'enseignement public dans les régions du nord et de l'ouest ont tous été rouverts pour l'année scolaire allant d'octobre 2011 à juin 2012, et 1,8 million de personnes vivant dans des camps et de villageois ont eu accès à l'eau potable grâce à la distribution de 11 973 mètres cubes d'eau, au traitement de 82 puits, à la réparation de 134 pompes et la distribution de comprimés de purification de l'eau. Dans les régions du nord, au moins 10 000 personnes ont eu accès à l'eau potable pendant les coupures de courant grâce au traitement de 1 000 puits, et des comprimés de purification ont été distribués à 64 000 personnes pour qu'ils puissent traiter l'eau chez eux.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Élaboration d'un plan d'urgence interorganisations révisé pour la Côte d'Ivoire, en corrélation avec des plans d'intervention interorganisations sous-régionaux	Oui	L'équipe de pays humanitaire, dont l'ONUCI est membre, a adopté le 27 juin 2012 le plan d'urgence interorganisations pour la Côte d'Ivoire, qui tient compte des répercussions de facteurs sous-régionaux comme la crise du Sahel ou l'afflux possible de réfugiés maliens en Côte d'Ivoire.
Organisation d'ateliers trimestriels de soutien à la lutte contre le VIH/sida à l'intention des ONG nationales, en collaboration avec les autorités gouvernementales et ONUSIDA	Oui	En collaboration avec les autorités gouvernementales, l'ONUCI a organisé 3 ateliers à l'intention d'organisations non gouvernementales ivoiriennes sur la violence sexiste et le VIH/sida à Daloa, Bouaké et Man,

		1 atelier pour les organisations non gouvernementales sur le soutien psychologique et le secret médical à Daloa et 1 atelier sur les conseils à prodiguer aux personnes touchées par le VIH à l'intention des organisations non gouvernementales et des organisations communautaires.
Réalisation de 5 projets à effet rapide visant à améliorer la situation des personnes déplacées ayant regagné leur région d'origine, de 5 projets à effet rapide de lutte contre le VIH/sida, de 5 projets à effet rapide axés sur les questions relatives aux enfants et à l'égalité des sexes, dont 3 projets ciblant la violence sexuelle et sexiste	7	Réalisation de 7 projets à effet rapide visant à améliorer la situation des personnes déplacées : 1 projet de ramassage des ordures, la réhabilitation et l'équipement de 1 centre de formation professionnelle, de 1 centre de jeunes et de 1 établissement scolaire, 1 projet d'infrastructure dans un camp de déplacés, 1 projet d'installation de pompes à eau dans un village et 1 projet sanitaire dans l'ouest du pays avec distribution de fournitures médicales
	5	Réalisation de 5 projets à effet rapide en rapport au VIH/sida : 4 projets de réhabilitation de centres spécialisés et 1 projet d'équipement d'un centre de dépistage
Élaboration d'un plan d'action prioritaire pour la Côte d'Ivoire pour réaliser la transition de la phase de maintien de la paix à celle de consolidation de la paix, tel qu'énoncé dans le cadre stratégique intégré modifié	Oui	Un plan d'action prioritaire pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire a été mis au point en juillet 2011 sur la base du cadre stratégique intégré de juin 2011, tel qu'actualisé. L'accent y est mis sur la restauration de l'autorité de l'État par la sécurité et le règne de l'ordre public, ainsi que par le renforcement de l'appareil judiciaire, le rétablissement des autorités locales, le processus de désarmement, démobilisation et réintégration et la réforme du secteur de la sécurité; l'identification des populations et la réconciliation nationale; les questions de cohésion sociale et de régime foncier; la réintégration socioéconomique des groupes vulnérables et l'autonomisation des jeunes, et l'accès aux services sociaux essentiels.

Composante 3 : processus de paix

39. Au cours de la période considérée, l'ONUCI a travaillé sur les principaux objectifs stratégiques, en fournissant notamment un appui au Gouvernement dans les domaines du rétablissement de l'autorité de l'État dans tout le pays, de l'organisation des élections législatives et de la restructuration des forces de sécurité, y compris le désarmement, la démobilisation et la réintégration, et la réforme du secteur de la sécurité. L'Opération a également continué de mener régulièrement des consultations avec les dirigeants politiques ivoiriens et les acteurs concernés pour créer un environnement propice à l'instauration d'un véritable dialogue politique sans exclusive dans le cadre général du processus de réconciliation nationale.

40. L'ONUCI a aidé les autorités nationales et locales ivoiriennes à rétablir l'autorité de l'État dans tout le pays et facilité le redéploiement de la majorité du corps préfectoral et des agents de la fonction publique. Des bureaux des douanes et des centres de recouvrement des impôts ont été ouverts dans la plupart des anciennes zones centre, nord et ouest; toutefois, leur efficacité a pâti des dommages dont ont souffert les infrastructures et de la faiblesse de leurs ressources. L'Opération a également appuyé une large gamme d'activités traitant de la cohésion sociale et la réconciliation, du règlement des conflits et du dialogue entre les communautés, et du renforcement des capacités au niveau local; elle a en outre appuyé le renforcement des capacités des institutions ivoiriennes.

41. L'ONUCI a fourni une assistance technique à la Commission électorale indépendante pour les élections législatives tenues le 11 décembre 2011. Elle y a également contribué en réalisant 250 panneaux d'affichage et 1 000 affiches, plaquettes et brochures visant à sensibiliser les électeurs et à assurer un taux de participation élevé. Le scrutin s'est en général déroulé sereinement, exception faite des incidents qui se sont produits dans deux circonscriptions lors des nouvelles élections tenues le 26 février 2012. Le Représentant spécial du Secrétaire général a certifié les résultats des élections législatives dans les 203 circonscriptions électorales pour lesquelles les autorités avaient proclamé les résultats. La séance inaugurale de l'Assemblée nationale démocratiquement élue s'est tenue le 25 avril 2012.

42. L'ONUCI a contribué aux activités d'un groupe de travail national sur la réforme du secteur de la sécurité par la fourniture de conseils d'experts et d'une assistance technique, et par le renforcement des capacités. Cet organe a été chargé d'élaborer un cadre national de sécurité mettant l'accent sur le contrôle démocratique, la reconstruction après le conflit, l'état de droit et les relations internationales, la gouvernance économique et prenant en compte ses aspects humain et social. Afin de favoriser l'échange d'informations et la coordination entre la communauté internationale et les contreparties nationales, l'ONUCI a lancé et distribué un bulletin d'information mensuel intitulé *Zoom sur la RSS*. Ce bulletin, seule publication portant spécifiquement sur la réforme du secteur de la sécurité au bénéfice de tous les acteurs, a servi de plateforme aux autorités pour faire connaître leurs vues à ce sujet. Il a suscité une bonne collaboration entre partenaires et permis d'accroître le degré de compréhension du projet national concernant la réforme du secteur de la sécurité.

43. Des progrès ont été accomplis dans les domaines essentiels grâce à la détermination des autorités nationales, avec le concours de l'ONUCI et d'autres partenaires dans le pays, mais la situation ne s'est pas stabilisée car les causes profondes des conflits, y compris les questions foncières, n'ont pas été prises en compte de manière intégrée, globale et durable. Les problèmes de sécurité ont également empêché le retour d'un environnement pacifique propice à la prospérité économique et sociale.

Réalisation escomptée 3.1 : Réunification de la Côte d'Ivoire et renforcement de la stabilité politique

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Rétablissement de l'autorité de l'État dans l'ensemble du pays et redéploiement complet et efficace des autorités locales (corps préfectoral) dans le nord	Après la crise postélectorale, durant laquelle plusieurs bâtiments publics ont été vandalisés, des dossiers détruits et du matériel pillé, des progrès ont été faits, au cours de la période considérée, pour réhabiliter et redéployer le corps préfectoral et les représentants des ministères d'exécution. Les agents de la fonction publique ont repris leurs fonctions dans l'ensemble du pays, mais leur efficacité a pâti des dommages subis par les infrastructures et de la faiblesse des ressources. En l'absence de corps de police et de gendarmerie suffisamment formés, équipés et fiables, c'est, dans la plupart des cas, aux préfets, en tant que représentants du Gouvernement dans tout le pays, qu'il est revenu de faire face aux problèmes de sécurité de la population. Leur rôle en matière de direction et de surveillance s'est trouvé renforcé par les responsabilités qu'ils exercent dans les comités locaux de sécurité et d'alerte rapide et les comités de sensibilisation. On a relevé, dans certains secteurs, des efforts accrus de prévention et de règlement des conflits locaux.
Rétablissement par le Gouvernement d'un compte unique du Trésor pleinement opérationnel	Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne la centralisation du Trésor public. L'administration fiscale a été largement redéployée dans tout le pays et des bureaux des douanes ont été ouverts dans la plupart des anciennes régions centre, nord et ouest; toutefois, l'efficacité des opérations douanières est encore limitée par le manque de ressources. De même, la présence d'agents des douanes dans l'ouest du pays s'est renforcée, mais elle reste faible en raison du manque de personnel et de matériel. Les recettes fiscales ont, dans la plupart des cas, été recouvrées par les autorités compétentes, exception faite de quelques cas d'extorsion de fonds.
Circulation libre et sans entrave des personnes et des biens dans l'ensemble du pays	De juin à décembre 2011, des voyageurs ont été victimes d'extorsion de biens par des soldats aux points de contrôle et de vols de véhicules à main armée dans certains secteurs, en particulier dans l'ouest et le nord du pays; la liberté de mouvement a souffert de cette hypothèque mise sur leur sûreté et leur sécurité. À partir de janvier 2012, la situation s'est améliorée au fur et à mesure du remplacement et de l'accélération du redéploiement de la police et de la gendarmerie ivoiriennes. En avril 2012, la situation s'est améliorée progressivement à Abidjan, et le Gouvernement a réduit les postes de contrôle à mesure que la situation en matière de sécurité se stabilisait. La situation reste instable dans l'ouest du pays en raison de l'occupation illégale de propriétés.

Retour de tous les fonctionnaires, y compris ceux qui relèvent des ministères de tutelle, à leur lieu d'affectation, sur tout le territoire ivoirien	Les fonctionnaires ont été redéployés dans tout le pays. Après la crise postélectorale, ils ont peu à peu repris leurs fonctions dans la zone ouest, mais leur efficacité reste limitée par le manque de ressources. Au 30 juin 2012, environ 24 000 fonctionnaires avaient été réaffectés dans les anciennes zones centre, nord et ouest, mais les bureaux des douanes et d'autres services sont restés en sous-effectif.
Mise en œuvre d'un plan d'action sur les droits des enfants dans le cadre de l'application de l'Accord politique de Ouagadougou et des phases de reconstruction et de relèvement après le conflit, conformément aux résolutions 1314 (2000), 1460 (2003), 1612 (2005) et 1826 (2008)	Le Gouvernement n'a pas élaboré de plan d'action particulier sur les droits de l'enfant car il a donné la priorité à d'autres domaines, tels que les élections législatives, la réforme du secteur de la sécurité et le désarmement, la démobilisation et la réintégration.
Intégration de mesures liées à la problématique hommes-femmes dans la planification de la reconstruction du pays, conformément à l'Accord politique de Ouagadougou et aux résolutions 1325 (2000), 1674 (2006), 1721 (2006), 1765 (2007) et 1820 (2008) du Conseil de sécurité	La transversalisation de la problématique hommes-femmes n'est pas prévue dans le plan d'action pour le développement de la Côte d'Ivoire en dépit des efforts de la société civile, des organismes des Nations Unies et de l'ONUCI. Toutefois, l'Opération a collaboré avec les autorités préfectorales et les organisations féminines à l'échelon local afin de prendre en compte les besoins spécifiques au niveau local et de renforcer la capacité des femmes à faire valoir leurs droits.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Présentation de rapports mensuels sur la situation des médias au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire	12	Rapports sur la situation des médias en Côte d'Ivoire ont été soumis au Comité du Conseil de sécurité.
Sensibilisation, dans le cadre de la reconstruction nationale, aux questions en rapport avec la problématique hommes-femmes, par la voie de 8 séances de formation à l'intention des femmes membres de partis politiques, des chefs traditionnels et religieux et des membres d'organisations non gouvernementales féminines, concernant l'égalité des sexes et la participation des femmes aux efforts de reconstruction nationale	Oui	L'ONUCI a organisé les 8 séances de formation prévues à l'intention de 200 femmes dans l'est du pays (à Anguededou).
Organisation, à l'intention des dirigeants communautaires du sud, du nord, de l'est, de l'ouest et du centre du pays, de 5 ateliers de sensibilisation aux questions relatives à la problématique hommes-femmes durant le processus postélectoral	5	Ateliers de sensibilisation ont été organisés à l'intention de dirigeants de communautés à Toulepleu, Danande, Guiglo et Yamoussokro, à l'occasion de la Journée des Nations Unies et d'activités de communication. Un atelier de trois jours a été organisé à Adzope, qui a réuni des femmes de tous les partis politiques et de la société civile, ainsi que des dirigeants

		communautaires, en présence de la Ministre de la famille, de la femme et de l'enfant.
Publication, dans des magazines féminins locaux, d'un article consacré à la participation des femmes à la vie politique locale et à leur contribution au processus de reconstruction	Oui	Un magazine féminin d'audience régionale a publié un article sur la participation des femmes aux élections établi par l'ONUCI à l'intention de la presse nationale par l'entremise de la Commission électorale nationale. 10 000 brochures et affiches sur la participation politique des femmes et leur rôle dans la reconstruction nationale ont également été produites et distribuées.
Réunions mensuelles avec des responsables gouvernementaux, des groupes politiques et des organisations de la société civile, y compris des organisations féminines, afin d'évaluer l'état de mise en œuvre du processus de paix, de recueillir des opinions sur le processus de paix et d'encourager le maintien de la participation de toutes les parties prenantes à ce processus	Oui	L'ONUCI a maintenu des contacts et organisé des réunions mensuelles avec les parties prenantes dans le processus de paix, y compris les responsables gouvernementaux, les organisations non gouvernementales, la société civile, les partis politiques et les autres acteurs politiques, les partenaires nationaux et internationaux et les représentants des organismes publics, afin de favoriser un véritable dialogue politique sans exclusive dans le cadre général de la réconciliation. Ces activités ont contribué à la réalisation de progrès concrets sur le terrain; l'ONUCI a contribué à faire participer aussi bien l'actuel gouvernement que l'opposition à des débats sur des questions présentant un intérêt pour la stabilité du pays, y compris les questions électorales.
Lancement de 15 projets à effet rapide visant à appuyer les efforts de réconciliation, de sensibilisation et de règlement du conflit dans les régions du pays les plus touchées	30	Projets à effet rapide ont été mis en œuvre pour appuyer la réconciliation, la sensibilisation et le règlement du conflit, y compris 8 projets de reconstruction et 11 projets de remise en état des établissements scolaires, 3 projets de remise en état de maternités, 1 projet de remise en état d'un dispensaire, 1 projet de remise en état à l'appui d'un centre de santé à Tai, 2 projets de construction de salles de réunion pour la population à Sikensi et Arrah, et 2 projets d'équipement et de remise en état d'un centre de formation pour la Direction générale des douanes, 1 projet de remise en état d'un terrain de sport et 1 projet de soutien d'une station de radio. L'augmentation du nombre de projets exécutés s'explique par le budget additionnel approuvé en décembre 2011.

Publication d'un rapport spécial sur le processus électoral et les enseignements tirés des élections ivoiriennes (présidentielle et législatives)	Oui	Un rapport spécial sur le processus électoral et les enseignements tirés de l'élection présidentielle a été publié en juin 2012. Un rapport spécial sur les élections législatives a été rédigé mais il n'avait pas reçu sa forme définitive à la fin de la période considérée en raison du fait que les élections législatives n'étaient pas terminées, de nouvelles élections ayant été organisées dans deux circonscriptions.
Publication d'une brochure sur le sport au service de la paix	Non	La publication de la brochure a été différée, car la priorité a été accordée aux nouvelles élections et aux campagnes d'information afférentes.
Organisation de réunions hebdomadaires avec des représentants du Gouvernement en vue de suivre et d'appuyer les efforts accomplis aux fins du plein rétablissement de l'autorité de l'État et de la centralisation du Trésor dans le nord du pays	Oui	Des réunions hebdomadaires ont été tenues avec des représentants du Gouvernement (issus en particulier du corps préfectoral et des ministères de tutelle concernés) pour appuyer le rétablissement de l'administration de l'État et la centralisation du Trésor public.
Organisation de réunions bimensuelles avec des représentants du Gouvernement en vue d'encourager le rétablissement des services sociaux de base comme l'éducation, les soins de santé, l'eau et l'assainissement dans l'ensemble du pays, et de faciliter l'accès à ces services	Oui	Des réunions hebdomadaires ont été tenues avec des représentants du Gouvernement, en particulier ceux du corps préfectoral et des ministères de tutelle concernés, pour appuyer l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, tels que les soins de santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement.
Organisation de réunions mensuelles avec les autorités nationales et locales, les ONG et l'équipe de pays des Nations Unies, afin de promouvoir les initiatives visant à renforcer la cohésion sociale et à faciliter le règlement des conflits	Oui	Des réunions hebdomadaires ont été tenues avec les autorités nationales et locales, l'équipe de pays des Nations Unies et les ONG nationales et internationales, afin d'évaluer les besoins, de suivre l'évolution de la situation et d'appuyer des programmes et mesures visant à promouvoir des initiatives de cohésion sociale et de règlement des conflits.
Organisation de 10 réunions communautaires à travers le pays pour promouvoir le dialogue, la réconciliation nationale et l'amélioration de la confiance au sein des collectivités	13	Rencontres intercommunautaires ont été organisées afin de promouvoir le dialogue et la réconciliation nationale et le renforcement de la confiance au niveau local à Nzere, Mahou Sokouralla, Daloa, San-Pedro, Facobly, Divo, Duékoué, Buyo, Niakara, Niofoin, Abidjan et Tiassale.
Organisation de 5 ateliers sur la gestion et le règlement des conflits avec les autorités locales, les représentants des ministères d'exécution concernés, les ONG et les représentants de la société civile	5	Ateliers ont eu lieu sur le règlement et la gestion des conflits avec les autorités locales et les chefs traditionnels à Sassandra, Gagnoa, Agboville, Man et Duékoué.

Réalisation escomptée 3.2 : Progrès accomplis dans la restructuration des forces de défense et de sécurité, ainsi que des services chargés de la sécurité intérieure, et renforcement de la capacité d'intégrer la problématique hommes-femmes à la réforme du secteur de la sécurité

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Élaboration par les autorités nationales, à l'issue d'un large processus de consultation, d'une conception de l'avenir du secteur de la sécurité en Côte d'Ivoire et de la stratégie correspondante	Objectif atteint. Un document sur une conception nationale du secteur de la sécurité et une stratégie correspondante, portant sur l'avenir de ce secteur dans le pays, ont été élaborés au cours de la période considérée. Le Président les a officiellement approuvés et avalisés après la fin de la période considérée, en septembre 2012.
Mise au point, par les autorités nationales, d'un mécanisme de consultation et de coordination à l'appui de la réforme du secteur de la sécurité	Objectif atteint. Le Gouvernement a créé le groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité le 6 avril 2012.
Augmentation d'au moins 30 % du nombre et du grade des femmes servant dans les rangs de la police et de la gendarmerie nationales (2009/10 : 0; 2010/11 : 0; 2011/12 : 30%)	La proportion de femmes dans la police et la gendarmerie a très peu augmenté. Elle est de 11,6% dans la police (2 095 femmes sur un effectif de 18 037); la gendarmerie ne compte aucune femme dans son personnel.
Augmentation d'au moins 70 % du nombre de services d'accueil pour les femmes ouverts dans les commissariats de police et les gendarmeries (2009/10 : 0; 2010/11 : 0; 2011/12 : 70 %)	La police nationale a été déployée de façon croissante à partir de janvier 2012, mais il n'y a pas eu d'augmentation du nombre de services d'accueil pour les femmes.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Facilitation d'un dialogue national mensuel sur l'avenir du secteur de la sécurité en Côte d'Ivoire, avec la participation de toutes les parties prenantes, y compris la société civile, notamment au moyen de réunions publiques, de groupes de réflexion et d'entretiens avec les principaux protagonistes	Oui	L'ONUCI a fourni des conseils techniques lors des réunions hebdomadaires du groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité (sous les auspices du Gouvernement) pour coordonner l'action concernant la stratégie nationale de sécurité. Elle a également facilité la tenue de réunions hebdomadaires de coordination avec les donateurs portant sur la réforme du secteur de la sécurité et le désarmement, la démobilisation et la réintégration, visant à tenir tous les partenaires au courant et à procéder à un échange de vues sur les progrès de la réforme du secteur de la sécurité. Le Représentant spécial du Secrétaire général a tenu des réunions mensuelles avec les ambassadeurs sur cette question. Toutefois, la société civile n'y a pas participé comme cela avait été prévu.

Fourniture de conseils spécialisés aux autorités nationales en vue de définir une conception de l'avenir du secteur de la sécurité en Côte d'Ivoire et la stratégie correspondante, y compris l'avenir des forces armées	Oui	Un expert de la réforme du secteur de la sécurité est présent depuis janvier 2012; il a partagé des locaux avec le Gouvernement, participé aux réunions du groupe de travail sur la réforme de ce secteur et fourni des conseils techniques pour l'élaboration de la stratégie nationale. Un séminaire portant sur la réforme du secteur de la sécurité tenu en septembre 2011 a constitué la première réunion officielle sur la question depuis la crise postélectorale. Les autorités nationales ont commencé à tenir des discussions concrètes en créant le groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité en avril 2012. L'ONUCI a fourni des conseils techniques à différents niveaux et dans diverses fonctions, y compris lors de deux séminaires portant sur la réforme du secteur de la sécurité à l'échelon national.
Mise au point et organisation d'une formation aux questions intéressant la problématique hommes-femmes et la réforme du secteur de la sécurité, conçue à l'intention de ceux qui sont chargés de former toutes les parties concernées par cette réforme, suite à une analyse approfondie des besoins propres aux femmes et des rôles qu'elles jouent dans la réforme susmentionnée, et à l'action en faveur de l'intégration des femmes aux forces de défense et de sécurité ivoiriennes et à la gendarmerie menée par certains groupes de pression	Non	Des cours de formation sur l'égalité des sexes, les droits de l'homme, la déontologie, la protection de l'enfance et la violence sexuelle ont été élaborés mais n'ont été dispensés à 400 membres du personnel de la police et de la gendarmerie qu'après la fin de la période considérée, en juillet 2012. 1 réunion a été organisée avec le Conseiller principal pour la parité auprès du Président de la Côte d'Ivoire, afin d'encourager le recrutement des femmes au sein de la gendarmerie nationale et 3 réunions ont été tenues avec la police nationale pour examiner la possibilité de mettre en œuvre une formation sur la violence sexuelle et sexiste à l'intention des membres de la police nationale.
Fourniture chaque mois de conseils stratégiques et techniques aux fins de la création par les autorités nationales d'un mécanisme consultatif et de coordination destiné à soutenir la réforme du secteur de la sécurité ou d'une révision du mécanisme existant qui permette d'en renforcer les aspects républicains	Oui	L'ONUCI a fourni des conseils techniques au Gouvernement au cours de ses réunions hebdomadaires avec le groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité. Avant la création du groupe de travail national, des conseils étant fournis au cas par cas sur les mécanismes de coordination.
Fourniture chaque mois d'avis spécialisés et d'un appui au renforcement des capacités aux entités qui, à l'instar de l'Assemblée nationale, ont pour tâche d'assurer la transparence et la supervision des institutions chargées de la sécurité et de veiller à ce qu'elles respectent le principe de responsabilité	Oui	L'ONUCI a participé à des débats, au sein du groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité, afin d'appuyer le rôle de contrôle démocratique du secteur de la sécurité qu'exerce l'Assemblée nationale, par le biais d'échanges quotidiens, notamment par le biais du pilier du contrôle démocratique, depuis avril 2012. Auparavant, des conseils étaient également fournis au Gouvernement dans le cadre de réunions hebdomadaires.

Réunions trimestrielles de coordination interinstitutions avec les partenaires nationaux et internationaux et la communauté des donateurs, consacrées au financement et à l'exécution de la réforme du secteur de la sécurité en Côte d'Ivoire	Oui	Des réunions mensuelles ont été tenues avec la communauté des donateurs et les partenaires internationaux, sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général.
Contribution au plan stratégique de réforme du système de justice, notamment par la fourniture, par la voie de consultations mensuelles avec les autorités ivoiriennes, d'avis relatifs à l'indépendance du système susmentionné, à la révision des lois et à l'adoption de nouvelles lois en rapport avec le secteur de la sécurité	Oui	Des conseils ont été fournis lors de 20 réunions sur l'élaboration de la stratégie nationale pour le secteur de la justice adoptée le 19 avril 2012 par le Ministère de la justice. En outre, trois fois par semaine, des conseils ont été fournis au groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité et aux sous-groupes de travail sur la justice et la gouvernance.
Réalisation ou commande d'une enquête initiale sur la perception qu'a le public ivoirien du secteur de la sécurité, pour suivre l'évolution de l'opinion et définir d'éventuelles mesures de confiance	Non	Ni les autorités nationales ni l'ONUCI n'ont procédé à une enquête auprès du public. Une enquête initiale visant à déterminer les perceptions du public, menée en 2009 dans une zone caractérisée par la diversité ethnique de la population, était toujours considérée comme pertinente au cours de la période à l'examen. En outre, le groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité a utilisé toutes les données et ressources disponibles afin de mettre au point la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité.
Organisation de 2 conférences destinées à convaincre les autorités locales de la nécessité de coordonner la sécurité dans le cadre des différents programmes de réforme du secteur de la sécurité, et de 2 séminaires visant à trouver des solutions aux fins de la mise en œuvre d'un plan de réforme du secteur élaboré en application des recommandations contenues dans l'évaluation dudit secteur	Oui	Le premier séminaire du groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité a été organisé en mai 2012 à Grand-Bassam. Toutes les réformes rentrant dans ses attributions, y compris celles qui ont trait à la sécurité nationale, au contrôle démocratique, à la reconstruction après la crise économique, à la dimension humaine, à la gouvernance et à l'état de droit, ont été arrêtées. Le second séminaire national a été organisé en juin 2012 à Abidjan, afin de faire la synthèse de toutes les réformes établies au cours du premier séminaire. En septembre 2012, après la fin de la période considérée, la dernière main a été mise à la stratégie nationale pour la réforme du secteur de la sécurité qui a été avalisée par le Président.
Organisation d'une conférence des donateurs en vue de mobiliser des fonds pour les différents programmes	Non	La conférence des donateurs n'a pas été organisée car la stratégie nationale pour la réforme du secteur de la sécurité et l'évaluation du coût des activités correspondantes n'ont pas été achevées au cours de la période considérée.

Consultations mensuelles avec les autorités ivoiriennes au sujet du plan stratégique pour la réforme du système judiciaire dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité, notamment en vue de leur apporter conseils et assistance concernant l'indépendance du système judiciaire, les modifications à apporter à la législation et l'adoption de nouvelles lois	Oui	L'ONUCI a participé à 20 réunions visant à contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale pour le secteur de la justice, adoptée le 19 avril 2012. Cette stratégie énonce 21 objectifs, dont notamment l'indépendance de la magistrature et l'adoption de textes législatifs clefs.

Composante 4 : ordre public

44. L'Opération a continué de s'employer avant tout à aider le Gouvernement ivoirien à stabiliser la situation sur le plan de la sécurité et à lutter contre les crimes graves dans tout le pays, et à lui offrir des conseils à cet effet. Elle a également concouru, par des programmes de colocalisation, de mentorat et de formation de formateurs, à l'élaboration d'une stratégie nationale de réforme de la police ainsi qu'à la modernisation et au renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de la police et de la gendarmerie. Après la liquidation du Centre de commandement intégré et le transfert officiel du commandement des Forces républicaines de Côte d'Ivoire aux services de maintien de l'ordre en octobre 2011, l'ONUCI a facilité la reprise des activités du personnel de police et de gendarmerie et fourni un appui logistique et opérationnel en vue de leur redéploiement dans toute la Côte d'Ivoire.

45. En ce qui concerne le renforcement des capacités et les préparatifs des élections législatives de 2011, l'ONUCI a tenu, en coopération avec ses partenaires ivoiriens, 22 séminaires et plus de 100 séances de formation sur l'action antiémeutes, la sécurité publique, les droits de l'homme, le rôle joué par les services de maintien de l'ordre pendant les élections, le rôle des militaires dans l'action antiémeutes et la limitation du recours à la force, la déontologie policière, l'accueil des victimes, la criminalistique, la pédagogie, la protection rapprochée, l'intervention policière, la maîtrise de l'informatique, le renseignement criminel, les escortes motorisées, la police de la circulation, la falsification de documents, la lutte contre le racket et les techniques d'enquête.

46. S'agissant de la réforme des institutions chargées de la sécurité, l'ONUCI et la police ivoirienne ont réalisé un audit commun de la police nationale en août 2011. Le Ministère de l'intérieur a mis au point un projet de document de politique sectorielle sur la réforme de la police nationale, qui a été intégré au document de stratégie du groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité.

47. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité grave et de la protection de la population civile, l'ONUCI a renforcé les patrouilles diurnes et nocturnes menées conjointement avec la police nationale et la gendarmerie sur l'ensemble du territoire national, l'objectif étant de fournir à ces dernières une aide et des conseils pour la conduite des enquêtes, l'identification des détenus – relevé d'empreintes digitales, photographies et constitution de dossiers judiciaires personnels – et le renseignement criminel.

48. Elle a également dispensé une formation portant sur la base centrale de données criminalistiques, notamment le classement des dossiers judiciaires, et offert aux cellules de criminalistique de la police et de la gendarmerie ivoiriennes une

assistance pour la protection des lieux du crime et l'identité judiciaire, à Abidjan, Daloa et Bouaké.

49. Les indicateurs de succès et les produits prévus pour l'exercice considéré ont été définis à un moment où les besoins des prisons et de l'infrastructure judiciaire du sud du pays, contrôlé par le Gouvernement, étaient fort différents de ceux de l'ancienne zone centre-nord-ouest. Ainsi, plusieurs indicateurs et produits ne sont pas en adéquation avec la réalité du terrain observée pendant l'exercice considéré. La crise et les violences survenues après l'élection présidentielle ont modifié radicalement les systèmes judiciaire et pénitentiaire de la Côte d'Ivoire, sur lesquels elles ont eu des effets dévastateurs : dégradation et saccage de 17 tribunaux et 23 prisons, et évasion de plus de 12 000 prisonniers. Au 30 juin 2012, 27 des 33 prisons du pays avaient toutefois rouvert, et tous les tribunaux avaient repris leurs activités et étaient de nouveau saisis d'affaires civiles et pénales.

Réalisation escomptée 4.1 : Renforcement de l'ordre public et mise en place, au sein de la Police nationale et de la gendarmerie ivoirienne, d'une capacité opérationnelle durable

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Déploiement des services de maintien de l'ordre dans au moins toutes les agglomérations urbaines du pays	L'objectif a été atteint. Après le transfert officiel du commandement des Forces républicaines de Côte d'Ivoire aux services de maintien de l'ordre en octobre 2011, les forces de police et de gendarmerie ont été déployées sur l'ensemble du territoire national, y compris dans toutes les agglomérations urbaines et les zones rurales.
Renforcement des capacités opérationnelles et institutionnelles des services de maintien de l'ordre, en vue de réduire de moitié la criminalité	L'objectif a été atteint. Les capacités opérationnelles et institutionnelles des services de maintien de l'ordre ont été renforcées. En juin 2012, le taux de criminalité grave avait diminué de 65 % par rapport à juillet 2011. La faiblesse des infrastructures et le manque de matériel logistique essentiel – véhicules, matériel de communication, armes à feu et matériel antiémeutes –, en particulier à l'extérieur d'Abidjan, ont toutefois pesé sur l'efficacité des services de maintien de l'ordre.
Adoption et application par le Gouvernement d'un plan stratégique de réforme et de restructuration de la police et de la gendarmerie en Côte d'Ivoire	Le plan stratégique de réforme et de restructuration de la police et de la gendarmerie en Côte d'Ivoire n'a pas été adopté pendant l'exercice considéré, faute d'un consensus au sein du Gouvernement concernant la voie que le processus de réforme devrait emprunter.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
200 escortes fournies, chaque mois, par les unités de police constituées pour assurer la sécurité du personnel non armé des Nations Unies dans l'exercice de ses fonctions	32	Au total, 381 escortes (soit une moyenne de 32 par mois) ont été assurées. Au moment de la planification, les policiers hors unités constituées de l'ONUCI étaient considérés comme appartenant à la catégorie du « personnel non armé des Nations Unies ».

		Durant l'exercice considéré, ces policiers ont toutefois été autorisés à porter et utiliser des armes à feu, si bien qu'ils n'étaient plus assimilés au « personnel non armé des Nations Unies », et seul le personnel civil organique non armé a bénéficié, sur demande, d'escortes.
29 280 jours de patrouille de la Police des Nations Unies (80 patrouilles pendant 366 jours) en vue d'assurer la surveillance et l'encadrement des activités de police dans l'ensemble du pays et de conseiller quotidiennement les autorités nationales, notamment 200 patrouilles effectuées conjointement chaque mois, sur l'ensemble du territoire ivoirien, par la Police des Nations Unies et des services de maintien de l'ordre	30 293	Au total, 30 293 patrouilles ont été effectuées dans l'ensemble du pays, dont 2 858 conjointement avec la police et la gendarmerie locales. Le chiffre est supérieur aux prévisions du fait de la participation accrue de l'ONUCI aux patrouilles conjointes.
Fourniture d'une assistance visant à promouvoir la réconciliation et à redonner à la population confiance dans les services de maintien de l'ordre et, ainsi, à rétablir un climat de sécurité dans l'ensemble du pays	Oui	L'ONUCI a fourni une assistance par l'intermédiaire de patrouilles effectuées conjointement avec les services de maintien de l'ordre ivoiriens, et notamment en offrant des conseils et aidant à instaurer un dialogue entre la population et les services de maintien de l'ordre dans tout le pays. Les actions conjointes de la police des Nations Unies et des services nationaux de maintien de l'ordre ont été vues d'un bon œil par une large part de la population.
Suivi et encadrement quotidiens des services de maintien de l'ordre dans la zone englobant les régions centrale, septentrionale et occidentale de la Côte d'Ivoire, où jusqu'à 46 unités mixtes et 49 unités des forces armées des Forces nouvelles seront opérationnelles	Oui	L'Opération a assuré le suivi et l'encadrement des services de maintien de l'ordre en procédant à la colocalisation de 300 unités régionales de police et de gendarmerie sur l'ensemble du territoire national.
Octroi aux autorités nationales de conseils quotidiens sur la réforme et la restructuration de la police et de la gendarmerie nationales	Non	En août 2011, l'ONUCI et la police ivoirienne ont réalisé un audit conjoint de la police nationale, à l'issue duquel un rapport a été présenté au Ministère de l'intérieur. L'Opération n'a pas dispensé de conseils quotidiens pendant tout l'exercice considéré, le Ministre de l'intérieur ayant décidé d'opérer selon un calendrier hebdomadaire avant la constitution du groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité en avril 2012. À partir de cette date, la police de l'ONUCI a assisté à 28 séances de travail de ce groupe, lesquelles portaient sur la réforme de la police nationale. Le document de politique sectorielle du Ministère de l'intérieur sur la réforme de la police nationale a été mis au point conjointement, et approuvé par le comité

		scientifique du groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité. L'ONUCI n'a pas fourni de conseils quotidiens sur la réforme de la gendarmerie. La gendarmerie nationale a continué de s'abstenir de mener des activités de réforme conjointement avec la police de l'ONUCI.
Organisation, à l'intention de 600 auxiliaires de sécurité, d'une formation provisoire de base aux tâches de police courantes	Oui	600 auxiliaires de sécurité ont bénéficié d'une formation complémentaire aux tâches de police courantes donnée à l'école de police et de gendarmerie d'Abidjan. Cette formation professionnelle a été dispensée par des formateurs de la police et de la gendarmerie ivoirienne, conjointement avec des membres de la police de l'ONUCI.
Fourniture de conseils quotidiens aux écoles de police et de gendarmerie, notamment élaboration d'un nouveau programme de formation élémentaire et de modules de formation touchant aux domaines suivants : parité des sexes, protection des mineurs, violence familiale et violence sexuelle	Oui	Des conseils quotidiens ont été fournis grâce au détachement de personnel dans les écoles de police et de gendarmerie (3 agents pour la police et 1 pour la gendarmerie). 2 nouvelles salles de classe ont été aménagées à l'école de police et 3 salles de classe de l'école de gendarmerie ont été remises en état. À la fin de l'exercice considéré, le programme d'enseignement des deux écoles étaient en cours de révision, avec l'aide de la police de l'ONUCI, mais l'opération n'avait pas encore été menée à bien. De même, des modules de formation sur la parité des sexes, la protection des mineurs, la violence familiale et la violence sexuelle étaient en cours d'élaboration mais n'avaient pas encore été intégrés au programme.
Organisation à l'intention de formateurs de 5 cours de base visant à dispenser une formation continue sur les principaux aspects de la surveillance policière de proximité, de façon à renforcer le respect de l'état de droit et des principes relatifs aux droits de l'homme convenus à l'échelle internationale	35	À l'appui du respect de l'état de droit et des principes relatifs aux droits de l'homme convenus à l'échelle internationale, des cours de base ont été organisés à l'intention des formateurs et du personnel de la police et de la gendarmerie, dont 17 cours sur la pédagogie et les méthodes d'enseignement, dispensés à 485 formateurs de la police et de la gendarmerie, 8 séminaires sur l'accueil des victimes, dispensés à 1 588 policiers (dont 300 auxiliaires de police), 2 cours sur la sécurité publique, dispensés à 100 policiers et gendarmes, et 8 cours sur les techniques d'intervention policière, dispensés à 136 formateurs de la police et de la gendarmerie.

Fourniture d'une assistance technique et d'un soutien logistique pour renforcer les capacités techniques des services de maintien de l'ordre, en installant un laboratoire de criminalistique et en en y offrant aux policiers une formation et une aide concernant la protection des lieux du crime, la balistique, les stupéfiants et les faux documents, en aidant notamment à constituer une base de données d'empreintes digitales propre à la police criminelle, à élaborer des directives qui en régissent la mise en place et la gestion, à en définir les méthodes d'exploitation et à mettre en place des garanties de confidentialité et de respect de la vie privée	Oui	L'ONUCI a fourni des conseils et une assistance à la Vice-Direction générale ivoirienne de criminalistique, tout particulièrement en offrant des formations et en participant aux activités touchant à la base de données criminalistiques centrale, notamment la constitution et le classement des dossiers judiciaires et des empreintes digitales. Elle a également offert une assistance, notamment en matière de protection des lieux du crime et d'identité judiciaire, aux cellules de criminalistique de la police et de la gendarmerie ivoiriennes ainsi qu'aux établissements pénitentiaires d'Abidjan, Bouaké et Daloa. Pendant l'exercice considéré, 2 450 dossiers judiciaires ont été constitués, 17 séances de formation sur le relevé d'empreintes digitales et la protection des lieux du crime ont été dispensées à 647 policiers et gendarmes, et 1 séminaire de formation sur le relevé d'empreintes digitales a été organisé à l'intention de 45 membres du personnel de la prison d'Abidjan. L'installation du laboratoire de criminalistique n'a pas été menée à bien faute de ressources financières pour couvrir les travaux de rénovation des locaux.
Fourniture, aux services de maintien de l'ordre, de conseils sur les opérations de police, les enquêtes, la surveillance policière de proximité et les programmes spéciaux (accidents de la route, sécurité des aéroports, etc.)	Oui	52 cours de formation ont été dispensés à 1 119 formateurs et membres du personnel de la police et de la gendarmerie, à savoir : 6 cours sur la police de la circulation, à 163 formateurs de la police et de la gendarmerie; 5 cours sur la lutte contre la falsification de documents, à 101 policiers et gendarmes chargés de la sécurité des aéroports; 1 cours sur la procédure d'enquête, à 31 formateurs de la police et de la gendarmerie; 1 cours sur la structure et le fonctionnement de l'Organisation internationale de police criminelle, à 21 policiers; 2 cours sur les escortes motorisées, à 45 formateurs de la police et de la gendarmerie; 8 cours sur la protection des personnalités importantes, à 188 policiers et gendarmes; 16 cours sur la maîtrise de l'informatique, à 210 policiers et gendarmes; et 13 cours sur le renseignement criminel, à 360 policiers et gendarmes. En outre, la police de l'ONUCI a assuré la préparation et la tenue de cours de formation continue sur divers sujets touchant aux tâches de police et à la lutte contre le racket, qui ont été dispensés à 310 membres des cellules antiracket.

Octroi, à la police et à la gendarmerie locales, d'une formation dispensée par le biais de 5 cours portant sur l'éthique policière, la déontologie et les droits de l'homme et visant à renforcer les capacités professionnelles, notamment d'un cours de base destiné à renforcer les capacités en matière de maintien de l'ordre public des unités antiémeutes et de ceux qui sont chargés de les former; un séminaire sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes, organisé à l'intention des services de maintien de l'ordre et destiné à encourager la police à recruter davantage d'éléments féminins lors de ses campagnes de recrutement et à faire en sorte que la gendarmerie commence enfin à recruter des femmes; et 8 programmes de formation à la lutte contre la violence sexuelle et sexiste visant à apprendre aux policiers et gendarmes locaux à s'occuper des victimes de délits sexuels, en collaboration avec la Police des Nations Unies	Oui	L'Opération a organisé 13 séminaires à l'intention de 2 978 militaires, policiers et gendarmes du pays, à savoir : 4 séminaires sur les droits de l'homme et le rôle des forces de sécurité pendant les élections, à l'intention de 1 572 policiers et gendarmes; 6 séminaires sur le rôle des militaires dans l'action antiémeute et la limitation du recours à la force, à l'intention de 468 membres des Forces républicaines de Côte d'Ivoire; 1 séminaire sur l'action antiémeutes et les droits de l'homme, à l'intention de 11 fonctionnaires de police de haut rang; et 2 séminaires sur l'éthique policière, à l'intention de 927 policiers. En outre, l'Opération a tenu 12 cours de formation sur l'action antiémeutes à l'intention de 476 formateurs de la police et de la gendarmerie, et 1 cours sur la violence sexuelle et sexiste à l'intention de 24 membres de la Police des Nations Unies, lesquels offriront à la police et la gendarmerie nationales un encadrement en la matière. De plus, 1 cours de formation sur les questions concernant la problématique hommes-femmes, les droits de l'homme, la déontologie, la protection de l'enfance et la violence sexuelle a été mis au point et devrait être dispensé en juillet 2012. L'ONUCI s'est par ailleurs entretenue avec le conseiller principal pour la problématique hommes-femmes auprès du Président de la Côte d'Ivoire pour favoriser le recrutement d'éléments féminins au sein de la gendarmerie nationale, et a rencontré des fonctionnaires de la police nationale pour réfléchir à la possibilité de lancer une formation sur la violence sexuelle et sexiste à l'intention du personnel de la Police nationale.
Conduite d'une enquête sur la place faite aux femmes dans les secteurs juridique, judiciaire et pénitentiaire	Non	La stratégie de réforme du secteur de la sécurité n'ayant pas été mise en œuvre au cours de l'exercice considéré, l'enquête a été remise à plus tard.
Fourniture aux services locaux de maintien de l'ordre, en collaboration avec l'UNOWA, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'Organisation internationale de police criminelle, d'une assistance aux fins de la mise en œuvre d'un projet international, l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest, qui vise à lutter contre la criminalité organisée	Oui	L'ONUCI a offert une assistance à l'occasion d'une réunion avec le nouveau coordonnateur pour la mise en œuvre de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest. Elle a également fourni, à l'occasion d'une séance de sensibilisation sur l'Initiative tenue avec le département de lutte antidrogue de la police, des informations sur l'importance vitale d'une collaboration

		internationale en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants. La police de l'ONUCI a également coordonné la visite en Côte d'Ivoire d'une mission d'évaluation de l'Initiative, et assisté à 11 réunions avec les autorités locales. La délégation de la mission d'évaluation était composée de représentants de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, de l'UNOWA, du Département des opérations de maintien de la paix et de l'Organisation internationale de police criminelle.
Bilan des activités menées par la police et la gendarmerie nationales, à la suite des recommandations formulées par le groupe de travail sur la réforme et la restructuration des forces de défense et de sécurité	Non	Le groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité a été mis sur pied le 6 avril 2012; à la fin de l'exercice considéré, l'élaboration de la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité n'avait pas encore été achevée.

Réalisation escomptée 4.2 : Rétablissement de l'autorité du pouvoir judiciaire et des institutions garantes de l'état de droit (y compris les établissements pénitentiaires) dans toute la Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Adoption et application par le Gouvernement d'un plan stratégique de réforme de la justice pénale et du système pénitentiaire, et adoption notamment d'une législation de base	L'objectif a été atteint. La stratégie nationale de réforme du secteur de la justice a été adoptée le 19 avril 2012. Elle a été en partie mise en œuvre au cours de l'exercice considéré, à travers l'exécution de plusieurs projets. Un plan d'action complet assorti d'un budget en vue de l'exécution des projets restants était en cours d'élaboration à la fin de l'exercice considéré. Aucune législation de base n'a été adoptée.
Capacité opérationnelle de 90 % pour chacun des 11 tribunaux situés dans les préfectures du nord de la Côte d'Ivoire (2009/10 : 60 %; 2010/11 : 80 %; 2011/12 : 90 %)	L'objectif a été atteint. Durant la crise qui a suivi les élections, 17 tribunaux ont été endommagés; au 30 juin 2011, seuls 20 des 37 tribunaux ivoiriens (6 des 11 tribunaux situés dans le nord du pays) avaient rouvert leurs portes, et ils n'étaient saisis que d'affaires civiles. Une action d'ampleur nationale et non limitée aux préfectures du nord a donc été nécessaire. Au 30 juin 2012, tous les tribunaux avaient rouvert et atteint leur pleine capacité opérationnelle.
Capacité opérationnelle de 90 % pour chacune des 11 prisons situées dans les préfectures du nord de la Côte d'Ivoire (2009/10 : 0; 2010/11 : 80 %; 2011/12 : 90 %)	L'objectif a été atteint. Pendant la crise postélectorale, le système carcéral s'est effondré; 23 prisons ont été endommagées, et au 30 juin 2011, aucune des 33 prisons du pays n'avait rouvert. Une action d'ampleur nationale et non limitée aux préfectures du nord a donc été nécessaire. Au 30 juin 2012, 91 % des prisons des préfectures du nord et 85 % des prisons dans l'ensemble du pays fonctionnaient de nouveau et avaient atteint leur pleine capacité opérationnelle.

Diminution du nombre de décès chez les détenus (2009/10 : 175; 2010/11 : 160; 2011/12 : 150)	La crise postélectorale a été marquée par la fermeture de toutes les prisons et l'évasion de 12 000 détenus. Au 1er juillet 2011, aucune prison n'avait encore recommencé à fonctionner. Elles ont commencé à rouvrir pendant l'exercice considéré et comptaient, à la fin de juin 2012, 5 985 détenus. Par conséquent, le nombre de décès survenant en détention ne peut être comparé à ceux des exercices antérieurs (11 prisonniers sont décédés pendant l'exercice considéré).

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Soumission au Gouvernement d'un rapport sur le fonctionnement des tribunaux et des prisons et le respect des normes nationales et internationales, notamment les relations entre les tribunaux et la police, après un suivi du fonctionnement de la justice et du système pénitentiaire dans le nord par le biais de visites mensuelles de tribunaux et de prisons (une visite dans chacun des 11 tribunaux)	Oui	Après la crise postélectorale, les 37 tribunaux du pays ont fermé, et 17 d'entre eux ont été endommagés ou saccagés. L'ONUCI a effectué des visites dans les 37 tribunaux et 33 prisons du pays, puis établi un rapport sur le fonctionnement de la justice et du système pénitentiaire dans l'ensemble du pays, qui a été soumis au Ministère de la justice et aux donateurs internationaux.
Réunions mensuelles avec les autorités nationales, notamment la Cellule d'exécution et le Comité directeur chargé de la réforme du secteur de la justice, en vue de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan stratégique pour la réforme du secteur de la justice	Oui	L'ONUCI a tenu 20 réunions pour faciliter l'élaboration de la stratégie nationale de réforme du secteur de la justice, laquelle a été adoptée le 19 avril 2012.
Fourniture de conseils et d'un appui à l'Inspection des services judiciaires du Ministère de la justice et des droits de l'homme et à l'Inspection des services pénitentiaires de la Direction de l'administration pénitentiaire, par la voie notamment de visites effectuées conjointement dans les 9 tribunaux de première instance et dans 10 prisons réparties dans tout le pays	Non	Pendant l'exercice considéré, le Ministère de la justice n'a pas nommé d'inspecteur général et aucun organisme d'inspection des services judiciaires ou pénitentiaires n'était en place.
44 visites de prisons dans la zone contrôlée par le Gouvernement pour faciliter la mise en œuvre des directives opérationnelles préalablement adoptées par le Gouvernement, aider les directeurs de prison ivoiriens à faire face aux situations d'urgence qui se produisent dans les prisons et conduire dans ces établissements des missions conjointes avec l'administration centrale des prisons, selon que de besoin	Oui	Les changements intervenus à l'issue de la crise postélectorale ont permis d'exécuter ce produit à l'échelle nationale, et non uniquement dans la zone précédemment contrôlée par le Gouvernement. Dans un premier temps, l'Opération a effectué 26 visites pour évaluer les dégâts et superviser les travaux de remise en état. Après la réouverture des prisons, elle a maintenu ses visites pour en évaluer le fonctionnement, la gestion et la sécurité.

Fourniture au Gouvernement d'une assistance aux fins du renforcement des établissements assurant un enseignement dans les domaines juridique, judiciaire et pénitentiaire, notamment l'Institut de formation judiciaire, l'École nationale de police et les facultés de droit, en organisant des séances de travail mensuelles avec les autorités ivoiriennes et les établissements d'enseignement	Oui	Tout au long de l'exercice considéré, l'ONUCI s'est fréquemment entretenue avec le Ministère de la justice, l'administration pénitentiaire nationale et des représentants d'autres institutions nationales. Elle a aidé à établir des partenariats entre les établissements nationaux et européens de formation des magistrats, des greffiers, des agents pénitentiaires et des personnes travaillant auprès des jeunes détenus. Elle a également fourni à l'Union européenne et à l'École nationale de police un appui technique à la définition des règles de fonctionnement des offres de partenariats avec l'École nationale de police.
Fourniture chaque mois de conseils aux autorités, suivi de la mise en œuvre des politiques visant à sensibiliser les spécialistes du système judiciaire aux questions liées à la problématique hommes-femmes, et renforcement des moyens disponibles à l'échelle locale pour lutter contre la violence sexuelle et sexiste	Oui	Chaque mois, l'ONUCI a fourni des conseils en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la violence sexiste et d'un projet visant à repérer les lois discriminatoires et à proposer des modèles de réforme. En coordination avec le groupe des Nations Unies pour la lutte contre les violences sexistes, l'ONUCI s'est activement employée à renforcer les capacités des autorités locales en matière de lutte contre la violence sexuelle et sexiste.
Octroi au Ministère de la justice et des droits de l'homme, par le biais de réunions mensuelles avec le groupe de travail chargé de l'informatisation du système de justice, de conseils et d'un appui aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un projet pilote visant à réorganiser et à informatiser les bureaux des greffiers	Oui	Le groupe de travail a tenu des réunions mensuelles, à l'occasion desquelles l'ONUCI, en tant que membre du groupe, a offert ses compétences techniques. Des rapports ont été établis concernant les moyens à prévoir aux fins de la restructuration et de la fourniture de logiciels et de matériel informatique, lesquelles devraient intervenir après l'exercice considéré.
Fourniture, chaque mois, aux autorités ivoiriennes ainsi qu'aux organisations nationales et internationales de la société civile qui œuvrent en Côte d'Ivoire, de conseils et d'une aide portant sur les mesures à prendre pour réduire la durée de la détention provisoire	Non	Étant donné que, pendant l'exercice considéré, le système de justice pénale recommençait seulement à fonctionner et le nombre de prisonniers retrouvait tout juste un niveau normal (bien que plus faible qu'avant la crise), et compte tenu des autres problèmes qui se posaient au système de justice pénale, la durée de la détention provisoire n'a pas été considérée comme prioritaire. Alors que le système de justice pénale commençait à se normaliser, l'ONUCI a néanmoins traité plusieurs affaires concernant des personnes maintenues en détention sans l'autorisation d'un tribunal pénal compétent. En outre, 2 cours de formation aux droits de l'homme ont été dispensés aux magistrats en juin 2012. De plus, l'amélioration de la gestion centrale des données a permis de

		détecter plus facilement les cas de détention provisoire illégale. L'ONUCI a aidé les autorités nationales à mettre au point un nouveau système de registres pour améliorer la gestion des données dans l'ensemble du système carcéral, ce qui a permis aux directeurs d'établissements pénitentiaires de fournir tous les mois aux tribunaux et aux parquets des données précises relatives aux détentions provisoires. L'ONUCI a également offert au personnel administratif pénitentiaire un encadrement pour l'utilisation des registres.
Octroi au Gouvernement d'une assistance aux fins de la réforme du système d'aide judiciaire et de l'élaboration d'autres mesures à même de rendre le système de justice plus accessible à la population, notamment fourniture d'un appui aux activités menées par le barreau ivoirien et par les organisations non gouvernementales en matière d'assistance judiciaire	Oui	En coordination avec le PNUD, l'UNICEF et l'Union européenne, l'ONUCI a mis au point un projet sur l'accès à la justice prévoyant la création de 6 centres d'aide juridique dans les villes où l'accès à la justice a été considéré comme prioritaire. Une série de réunions avec le Ministère de la justice et le barreau a débouché sur la signature d'un projet de mémorandum d'accord régissant la fourniture d'avis juridiques gratuits et, dans certains cas, de services de représentation, aux membres de la population locale d'Abidjan, en contrepartie de la construction de locaux destinés à servir de chambres au barreau d'Abidjan. En coordination avec les magistrats nouvellement mis en place, l'ONUCI a organisé une série de journées portes ouvertes dans les tribunaux afin de sensibiliser la population au rétablissement de la justice de l'État, en particulier dans l'ancienne zone centre-nord-ouest, où elle a fait défaut pendant 10 ans. En outre, des journalistes de l'ouest du pays ont bénéficié d'une formation visant à améliorer la couverture des procédures judiciaires.
Fourniture, au Gouvernement et aux donateurs, de conseils sur le règlement de différends portant sur la restitution de terres et d'autres biens, notamment aux personnes déplacées qui sont de retour dans leurs foyers, et suivi des activités menées à cette fin	Oui	L'ONUCI a assuré le suivi du règlement de différends fonciers dans l'ouest et le sud-ouest du pays. À l'échelon local, elle a fourni des conseils et un appui aux préfets, et aidé à renforcer les capacités des autorités traditionnelles en ce qui concerne le règlement des litiges fonciers, notamment le retour des personnes déplacées. Au niveau central, elle a dispensé des conseils sur les droits fonciers en zone rurale au Gouvernement, et engagé les donateurs internationaux à prendre des mesures pour éliminer cette grande source de conflit dans le pays.

Surveillance, à la faveur de visites effectuées dans des tribunaux situés un peu partout dans le pays, de 20 audiences consacrées à l'examen de différentes affaires (violations des droits de l'homme, impunité, violence à l'égard des femmes et différends relatifs aux listes électorales)	21	Audiences du tribunal militaire d'Abidjan ont été suivies. Les affaires concernaient des militaires, des policiers ou des gendarmes soupçonnés d'être mêlés à des violations des droits de l'homme. L'ONUCI a également pris part aux travaux d'une cellule spéciale de certification des élections, qui était chargée d'examiner les décisions de la cour constitutionnelle liées aux différends électoraux. La cellule a examiné 16 décisions concernant la liste des candidats et 110 décisions concernant les résultats reçus de 66 bureaux de vote.
Avec le concours de donateurs bilatéraux, fourniture, aux cadres chargés de la gestion des prisons du sud du pays et à l'administration pénitentiaire ivoirienne, par le biais de consultations hebdomadaires, de conseils relatifs à la création de la nouvelle ferme-prison de Saliakro et à l'élaboration d'une nouvelle série de règles et de modes opératoires pour les prisons ouvertes et les semi-ouvertes	Non	Compte tenu de l'effondrement du système pénitentiaire causé par la crise postélectorale et du fait qu'il n'y avait aucun détenu au début de l'exercice considéré, ce projet, qui visait à améliorer la réinsertion sociale des prisonniers, n'a pas été considéré comme prioritaire.
Fourniture au Gouvernement d'avis concernant la gestion de 10 prisons et les progrès que celles-ci ont accomplis depuis qu'elles ont été inspectées	7	Inspections ont été réalisées. En l'absence d'un service d'inspection pénitentiaire, le produit n'a pas pu être exécuté comme prévu. Toutefois, après une série d'évasions, l'ONUCI a réalisé 7 inspections afin d'évaluer le dispositif de sécurité des prisons concernées, ce qui a contribué aux progrès accomplis par les autorités pénitentiaires nationales et le Gouvernement.
Sensibilisation de 250 prisonniers et agents pénitentiaires au VIH/sida	Oui	Au total, 475 prisonniers et 30 agents pénitentiaires ont bénéficié de 8 cours de sensibilisation au VIH/sida.
Exécution de 5 projets à effet rapide afin de contribuer au renforcement des systèmes judiciaire et pénitentiaire	16	Projets à effet rapide ont été exécutés à l'appui des systèmes judiciaire et pénitentiaire, à savoir : 6 projets destinés à contribuer à la remise en état et à l'équipement des prisons, 4 projets de construction de centres d'aide juridique, 3 projets de remise en état de tribunaux, 2 projets visant à fournir du matériel aux tribunaux et 1 projet destiné à doter les membres du corps préfectoral de documents juridiques, notamment de lois sur l'administration publique.
	27	Projets à effet rapide ont été exécutés à l'appui de l'ordre public, l'objectif étant de rendre la police et la gendarmerie de nouveau opérationnelles après les destructions de matériel et de bâtiments survenues pendant la crise postélectorale. L'ONUCI a distribué du matériel à 21 structures de police et de gendarmerie,

	remis en état et équipé 4 postes de police et de gendarmerie, et mené 2 activités de renforcement des capacités à l'intention de la police et de la police nationale. Il a été possible d'accroître sensiblement le nombre de projets mis en œuvre grâce au budget complémentaire approuvé en décembre 2011.

Composante 5 : appui

50. Au cours de l'exercice budgétaire, la composante d'appui a fourni des services de logistique d'administration et de sécurité aux fins de l'exécution du mandat de l'Opération en réalisant les produits prévus et en améliorant les services fournis, ainsi qu'en obtenant des gains d'efficacité. Elle a également apporté un soutien aux militaires supplémentaires déployés pour renforcer la sécurité dans le pays comme l'avait autorisé le Conseil de sécurité dans sa résolution 2000 (2011). Par ailleurs, comme suite à l'adoption de cette résolution, des dispositions ont été adoptées pour prendre en charge 3 hélicoptères armés et 2 hélicoptères militaires de transport transférés à titre provisoire à l'ONUCI par la MINUL.

51. Au cours de l'exercice, tous les militaires ont bénéficié d'un hébergement en dur et 89 % des camps ont été mis en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle. En outre, l'Opération a appuyé la tenue des élections législatives en décembre 2011 en contribuant à la distribution de matériel électoral et à la collecte des urnes dans les différentes circonscriptions et en fournissant aux groupes d'observateurs internationaux des renseignements ainsi qu'un soutien logistique et un appui à la sécurité.

Réalisation escomptée 5.1 : Accroissement de l'efficience et de l'efficacité de l'appui fourni à l'Opération en matière de logistique, d'administration et de sécurité

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Achèvement de tous les projets de rénovation d'infrastructures et de reconstruction concernant l'ensemble des bâtiments indispensables pour mettre l'Opération en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle	Objectif atteint. Tous les projets de rénovation d'infrastructures et de reconstruction ont été terminés pour l'ensemble des bâtiments qu'il fallait mettre en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle. Tous les militaires ont bénéficié d'un hébergement en dur. En raison de l'augmentation du personnel en uniforme, le volume de travail a augmenté et 8 camps sur 9 ont été établis. Celui de Yopougon n'a pu l'être en raison d'un retard dans l'obtention des terrains demandés au Gouvernement. En outre, 3 des 9 camps prévus de désarmement, démobilisation et réintégration ont été mis en place. La politique et le programme nationaux de désarmement, démobilisation et réintégration étaient toujours en cours d'élaboration; la division du génie ayant d'autres priorités, notamment la décentralisation du personnel de l'ONUCI,

	il a été décidé que les 6 autres sites de désarmement, démobilisation et réintégration seraient rénovés ultérieurement.
Absence d'augmentation du nombre moyen de cas de paludisme signalés parmi le personnel de l'ONUCI (2009/09 : 2 cas par mois; 2011/12 : 2 cas par mois)	Le nombre moyen de cas signalés chaque mois pour le personnel civil à Abidjan a été de 43; pour l'ensemble du personnel de l'ONUCI, y compris le personnel en uniforme, il a été de 170. Chiffres révisés pour l'ensemble du personnel de l'ONUCI : 2009/10 : 186 cas par mois; 2010/11 : 174 cas par mois; 2011/12 : 170 cas par mois.
Maintien du nombre d'accidents de la route à 3 ou moins pour 100 véhicules (2009/10 : 3 accidents; 2010/11 : 2 accidents; 2011/12 : 3 accidents)	Objectif atteint. Le taux d'accidents a été de 2,5 pour 100 véhicules. Pour un total de 1 014 véhicules opérationnels pendant la période considérée, on a dénombré 25 accidents au total.
Réduction de 5 à 3 par mois du nombre d'affaires signalées à l'Équipe Déontologie et discipline	Objectif atteint. Le nombre d'affaires signalées à l'Équipe Déontologie et discipline a reculé de 4 par mois en 2010/11 à 2 par mois en 2011/12.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Amélioration des services		
Achèvement de la rénovation des bâtiments et infrastructures de la mission, qui seront mis en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle	Non	8 des 9 camps (89 %) étaient conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle; 1 camp n'a pas été doté de murs extérieurs car son maintien n'avait pas encore été confirmé.
Organisation d'un programme de prévention du paludisme à l'intention des observateurs militaires, des membres de la Police des Nations Unies et du personnel civil en poste à Abidjan, Bouaké et Daloa	Oui	Un exposé sur la prévention et le traitement du paludisme a présenté à 1 656 militaires, 317 membres de la Police des Nations Unies et 31 fonctionnaires civils au cours de leur formation initiale dans tous les secteurs. 597 moustiquaires, 1 940 répulsifs et 1 220 boîtes de médicaments prophylactiques ont été distribués à 1 417 clients.
Application d'un programme de formation des chauffeurs plus rigoureux associée à l'organisation de campagnes de sécurité routière et de sensibilisation des conducteurs et à l'imposition de sanctions allant jusqu'à la suspension ou au retrait du permis de conduire pour les infractions enregistrées dans le système CarLog	Oui	Des campagnes de sécurité routière et de sensibilisation des conducteurs ont été diffusées et publiées chaque trimestre sur le réseau intranet de l'Opération. 31 conducteurs ont fait l'objet d'une suspension de permis pour excès de vitesse et 6 d'un retrait de permis après leur troisième infraction pour excès de vitesse.

Militaires, personnel de police et personnel civil

Opération de déploiement, de relève et de rapatriement pour des effectifs moyens de 7 200 militaires et officiers d'état-major, 192 observateurs militaires, 450 membres de la Police des Nations Unies et 800 membres des unités de police constituées	Oui	Nombre d'hommes effectivement déployés :
	9,308	Militaires
	196	Observateurs militaires
	352	Membres de la Police des Nations Unies
	982	Membres des unités de police constituées
		Le nombre moyen d'hommes effectivement déployés est plus important que prévu en raison de la dotation supplémentaire en militaires découlant de l'adoption de la résolution 2000 (2011) du Conseil de sécurité. Les observateurs militaires ont été plus nombreux que prévu en raison de leur présence simultanée au moment de la passation de relais à la fin de certains mois.
Vérification, suivi et inspection en temps utile du matériel appartenant aux contingents et du dispositif de soutien logistique autonome pour le personnel militaire et le personnel de police, et traitement des rapports d'inspection	Oui	Chaque mois, une vérification et des inspections opérationnelles de toutes les unités militaires et de toutes les unités de police constituées ont été effectuées. 4 rapports de vérification et 2 rapports d'inspection ont été présentés au cours de l'exercice.
Stockage et fourniture, respectivement, de 1 000 tonnes et de 755 tonnes de rations par mois, et gestion d'une réserve de 7 jours de rations de combat dans les sites de la mission (Abidjan/Sebroko, Daloa et Bouaké) et de 14 jours dans les sites de déploiement des contingents, soit au total 173 882 rations et 492 654 litres d'eau, pour les militaires et les membres des unités de police constituées dans 40 sites	Oui	Stockage de 1 000 tonnes de rations et distribution de 755 tonnes par mois, et gestion d'une réserve de 14 jours de rations de combat dans tous les sites de déploiement des contingents et de 7 jours à l'état-major de l'Opération à Abidjan/Sebroko et dans les postes de commandement de Daloa et de Bouaké
		Avec 250 600 rations et 522 900 litres d'eau, la mission a stocké une quantité de rations de combat supérieure à ce qui était prévu en raison du déploiement de militaires supplémentaires autorisé par la résolution 2000 (2011) du Conseil de sécurité.
Administration de 1 429 civils, dont 428 recrutés sur le plan international, 809 recrutés sur le plan national, 176 Volontaires des Nations Unies et 16 membres du personnel fournis par des gouvernements	Oui	Administration de 1 429 civils en moyenne, dont 377 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 747 recrutés sur le plan national, 261 Volontaires des Nations Unies, 31 membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et 13 agents fournis par des gouvernements. Des Volontaires des Nations Unies supplémentaires ont été recrutés pour appuyer le processus électoral, des crédits additionnels ayant été prévus à cet effet.

Publication d'une lettre trimestrielle d'information et de sensibilisation destinée à rappeler le code de conduite qui régit les activités et le comportement du personnel des Nations Unies	Oui	La lettre trimestrielle sur la conduite et la discipline a été publiée et distribuée au personnel de l'ONUCI par courrier électronique. La dernière en date a également été affichée largement dans les locaux de l'Opération.
Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de prise en charge des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles	Oui	La stratégie de prise en charge des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles a été élaborée et mise en œuvre grâce à la création d'un réseau d'appui dans l'ensemble du pays. Coordonné par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et composé de l'ONUCI, d'organismes des Nations Unies et d'ONG nationales et internationales, les membres de ce réseau se sont réunis tous les deux mois. Les victimes présumées visées dans trois affaires ont bénéficié d'une assistance.
Organisation, en collaboration avec le Bureau de la communication et de l'information, de 10 rencontres publiques et ateliers destinés à sensibiliser la population ivoirienne aux normes de conduite que doivent observer les militaires, les policiers et le personnel civil de l'ONUCI, et notamment à la politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles	Oui	8 ateliers de sensibilisation ont été tenus dans 8 sites régionaux où les militaires, les policiers et le personnel civil de l'ONUCI étaient présents. 3 réunions publiques ont été organisées à l'intention de personnes déplacées à l'intérieur du pays.
Participation à 5 réunions sur la prévention de l'exploitation sexuelle et de l'abus d'autorité, et suivi des activités menées dans le cadre de la stratégie de travail en réseau de pays pour la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles; participation à 5 réunions sur les moyens de venir en aide aux victimes; organisation de 26 séances de formation d'accueil portant sur le code de conduite des Nations Unies et sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles à l'intention du personnel militaire, civil et de police de l'ONUCI à l'état-major (Abidjan) et dans les secteurs (Daloa et Bouaké) de la mission; 28 séances de formation d'accueil et d'instructeurs sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles à l'intention de 1 120 militaires, mise en place de sessions de formation d'instructeurs à l'intention de 6 291 membres des contingents déployés à Abidjan, Daloa et Bouaké	Oui	Les activités suivantes ont été menées par l'ONUCI : Participation à 5 réunions sur la prévention de l'exploitation sexuelle et de l'abus d'autorité, et suivi des activités menées dans le cadre du réseau mis en place dans le pays, et à 5 réunions sur les modalités d'assistance aux victimes; Organisation de 26 stages de formation à l'arrivée portant sur le code de conduite des Nations Unies et sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, organisées à l'intention du personnel militaire, civil et de police de l'ONUCI à l'état-major (Abidjan) et dans les secteurs (Daloa et Bouaké) de la mission; Organisation de 28 sessions de formation à l'arrivée et de formation d'instructeurs sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, organisées à l'intention de 4 033 militaires, mise en place de sessions de formation d'instructeurs à l'intention de 6 201 membres des contingents déployés à Abidjan, Daloa et Bouaké.

18 séances de formation en gestion et encadrement pour 360 membres du personnel, 20 séances de formation au renforcement des capacités pour 400 membres du personnel des Nations Unies, 24 séances de formation d'accueil pour 240 membres du personnel civil des Nations Unies, 20 séances de formation au système électronique d'évaluation et de notation des fonctionnaires pour 300 membres du personnel civil, fourniture de documentation et de conseils sur l'organisation des carrières à 600 membres du personnel de la mission chaque année par le biais du Centre info-carrières	11	Stages de formation à la gestion et à l'encadrement ont été organisés pour 198 membres du personnel.
	22	Stages de formation au renforcement des capacités ont été organisées pour 327 membres du personnel à Abidjan, Bouaké et Daloa.
	94	Stages de formation à l'arrivée ont été organisés pour 3 587 membres du personnel de l'ONUCI à Abidjan, Bouaké et Daloa.
	5	Sessions de formation au système ePas ont été organisées pour 32 membres du personnel à Abidjan, Bouaké et Daloa.
	57	Membres du personnel ont reçu des conseils sur l'organisation des carrières et utilisé la documentation du Centre info-carrières.
	24	Séances de formation sur les perspectives de carrière et le renforcement des capacités ont été organisées pour 356 membres du personnel.
		Les objectifs de formation n'ont pas été atteints en raison de l'appui logistique fourni aux élections législatives et du manque de personnel qualifié pour faire fonctionner le centre d'information sur les carrières.
	959	Membres du personnel ont suivi des cours d'anglais, d'arabe et de français.
9 séances de formation à la prise en compte systématique de la dimension hommes-femmes dans les médias, réunissant 270 participants issus d'organes d'information actifs dans les 19 régions du pays, de la société civile et des partis politiques; 3 initiatives prises par les hauts responsables de la mission, dans le cadre de la prise en compte systématique de la dimension hommes-femmes, sur : a) les difficultés de l'intégration de la dimension hommes-femmes; b) la réalisation d'un équilibre hommes-femmes dans chaque section; c) les rôles et responsabilités à chaque niveau	Oui	275 participants locaux de 10 régions du pays ont été formés à la prise en compte systématique de la dimension hommes-femmes au cours de 3 sessions de formation.
		3 initiatives ont été prises par les hauts responsables de la mission, dont le Représentant spécial du Secrétaire général, pour prendre en compte systématiquement la dimension hommes-femmes lors d'une session de planification des activités, d'une réunion avec les partenaires locaux compétents sur la prise en compte systématique de cette dimension dans le processus de paix, et d'une mission d'évaluation sur les violences sexuelles dans la région occidentale du pays.

Installations et infrastructures

Entretien et remise en état de sites des contingents et des unités de police constituées et de locaux utilisés par la Police et le personnel civil des Nations Unies dans 53 sites environ	Oui	Entretien et remise en état de sites des contingents et des unités de police constituées et de locaux utilisés par la Police et le personnel civil des Nations Unies, dans 61 sites. 7 nouveaux camps ont été construits dans l'ouest du pays (à Issia, Gagnoa, Bouaflé, Sinfra, Zouan Hounien, Aboisso et Tai) et 1 à Abidjan (Akuedo).
Fourniture de services d'assainissement, y compris la collecte et l'évacuation des eaux usées et des déchets (50 décharges pour ordures ménagères et 65 fosses septiques)	Oui	Fourniture de services d'assainissement, y compris la collecte et l'évacuation des eaux usées et des déchets (66 décharges pour ordures ménagères et 71 fosses septiques). Le nombre de décharges et de fosses a été plus important que prévu en raison de l'arrivée des militaires supplémentaires autorisé par la résolution 2000 (2011).
Exploitation et entretien de 25 systèmes d'épuration de l'eau, d'installations d'embouteillage et de systèmes de dosage du chlore appartenant à l'ONU dans 16 sites	Oui	Exploitation et entretien de 25 systèmes d'épuration de l'eau et de dosage du chlore appartenant à l'ONU dans 18 sites (dont les nouveaux sites de Gagnoa et Akuedo). L'usine d'embouteillage a été fermée.
Exploitation et entretien de 303 groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans 53 sites	Oui	Exploitation et entretien de 306 groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans 61 sites
Entretien et remise en état de 15 km de routes, de 15 aérodromes et hélistations dans 15 sites et de 5 parcs de stockage de carburant aviation dans 5 sites	Oui	Entretien et remise en état de 57 km de routes, de 15 aérodromes et hélistations dans 15 sites, et de 5 parcs de stockage de carburant aviation dans 5 sites Le kilométrage de routes construites, entretenues et remises en état a été supérieur aux prévisions en raison de l'ouverture de nouveaux camps et de nouvelles voies d'approvisionnement.
Fourniture de 2,97 millions de litres de carburant et lubrifiant pour 508 groupes électrogènes (303 appartenant à l'ONU et 205 appartenant aux contingents)	4,7 millions	De litres de carburant et lubrifiant ont été fournis pour 511 groupes électrogènes (306 appartenant à l'ONU et 205 appartenant aux contingents) La consommation a été supérieure aux prévisions en raison du déploiement supplémentaire de personnel en uniforme et de l'ouverture des nouveaux camps de Sinfra, Bouaflé, Gagnoa, Issia, Zouan Hounien, Tai et Anyama, qui n'ont pas pu être raccordés au réseau électrique national. La consommation de carburant a été inférieure à la consommation totale prévue dans le budget

		initial et les budgets additionnels (2,97 millions + 2,39 millions = 5,36 millions de litres) en raison d'un meilleur raccordement que prévu au réseau électrique en zone urbaine.
Transports terrestres		
Exploitation et entretien, dans 3 grands ateliers répartis entre 3 sites régionaux, de 1 132 véhicules, remorques et accessoires appartenant à l'ONU	1 014	Véhicules, remorques et accessoires entretenus en moyenne dans 3 ateliers répartis entre 3 sites régionaux L'objectif n'a pas été atteint car 138 véhicules récemment achetés étaient en cours d'acheminement à la fin de l'exercice. Cela a été en partie compensé par le fait que les véhicules qui devaient être comptabilisés en pertes ont été utilisés pour les élections.
Exploitation d'un service de navette 5 jours par semaine à l'intention de 800 membres du personnel de l'ONU par jour, en moyenne, entre leur logement et la zone d'opérations	Oui	Exploitation d'un service de navette 5 jours par semaine à l'intention de 527 membres du personnel de l'ONU par jour, en moyenne, entre leur logement et la zone d'opérations Le nombre de personnes transportées chaque jour n'a pas été aussi important que prévu car de nombreux membres du personnel utilisent d'autres moyens de transport.
Fourniture de 7,3 millions de litres de carburant et lubrifiant pour 1 029 véhicules appartenant à l'ONU et 1 840 appartenant aux contingents	6,1 millions	De litres de carburant et lubrifiant fournis pour 931 véhicules appartenant à l'ONU (sans compter les remorques et accessoires) et 1 824 appartenant aux contingents La consommation a été inférieure aux prévisions en raison de la mise en place de dispositifs d'économie, notamment, à compter de janvier 2012, de la surveillance étroite des quantités mensuelles de carburant attribuées aux contingents, de la mise en place de vols pour remplacer l'utilisation de véhicules pour effectuer de longs trajets jusqu'aux secteurs, de l'amélioration du contrôle des frais facturés pour les kilométrages effectués en dehors du service et de la baisse du nombre moyen de véhicules dans la zone d'opérations.
Transports aériens		
Exploitation et entretien de 3 avions et d'un quatrième dont le coût est partagé avec la MINUL, ainsi que de 10 hélicoptères (dont 5 de type militaire et 5 loués à des entreprises commerciales) dans 3 sites (Abidjan, Bouaké et Daloa)	Oui	Exploitation et entretien de : 3 avions et d'un quatrième dont le coût est partagé (40 %) avec la MINUL 9 hélicoptères, dont 5 de type militaire (3 Bell-212, 2 MI-17) et 4 loués à des entreprises commerciales (MI-8 MTV) dans 3 sites (Abidjan, Bouaké et Daloa)

		En outre, 5 hélicoptères (2 de type militaire de novembre à décembre 2011 et 3 hélicoptères armés de juillet à octobre 2011 ainsi qu'en décembre 2011 et en février 2012) ont été prêtés temporairement par la MINUL pour appuyer les élections législatives, conformément à la résolution 2000 (2011).
Fourniture de 7,8 millions de litres de carburant et lubrifiant pour les transports aériens	4,3 millions	De litres de carburant aviation ont été fournis. La consommation a été moins élevée que prévue en raison de la reconfiguration des flottes en novembre 2011. Par exemple, 2,2 millions de litres ont été économisés grâce au remplacement du Boeing B-757 par un Boeing B-737 et parce que des lignes aériennes commerciales ont été utilisées pour assurer la relève d'une partie des militaires.
Transports maritimes ou fluviaux		
Exploitation et entretien de 2 bateaux	2	Bateaux ont été entretenus. Les bateaux n'ont pas été utilisés en raison de l'amélioration de la sécurité dans le pays.
Fourniture de 15 600 litres de carburant et lubrifiant pour les transports maritimes ou fluviaux	0	Aucun carburant et lubrifiant n'a été fourni pour les transports maritimes ou fluviaux puisque les bateaux n'ont pas été utilisés en raison de l'amélioration de la sécurité.
Communications		
Exploitation et entretien d'une station centrale de communications par satellite à Abidjan et de 29 autres stations terrestres de communications par satellite dans 25 sites répartis dans l'ensemble de la zone de la mission, d'un réseau longue portée qui dessert 3 000 téléphones et 2 815 ordinateurs, d'un réseau haute fréquence (HF) comprenant 228 stations fixes et 751 radios mobiles, 24 radios HF portables, d'un réseau très haute fréquence (VHF) reliant 2 666 postes de radio portatifs, 1 194 radios mobiles, 127 stations de radio et 73 répéteurs, et d'un réseau VHF air-sol comprenant 42 stations fixes, 8 stations mobiles et 15 terminaux de visioconférence dans 3 sites fournissant des services de téléphonie, de télécopie, de transmission de données et de vidéo.	Oui	Exploitation et entretien de :
	1	Station terrestre de communication par satellite à Abidjan;
	31	Stations terrestres de communication par satellite dans 27 sites; 2 stations terrestres de communications par satellite ont été installées à Tabou et Taié
		Un réseau longue portée constitué de :
	3 000	Téléphones;
	2 815	Ordinateurs;
	228	Stations fixes HF;
	751	Radios mobiles;
	24	Radios HF portables;
	2 666	Postes de radio portatifs VHF;
	1 194	Radios VHF mobiles;
	42	Stations de radio air-sol;

	127	Stations fixes VHF;
	73	Répéteurs VHF;
	15	Terminaux de visioconférence;
	12	Pylônes à haubans;
	1	Système radio numérique.
		Du matériel de communication supplémentaire a été acheté pour permettre à l'Opération de remplir le mandat qui lui a été confié par la résolution 2000 (2011) du Conseil de sécurité.
Services d'appui et d'entretien pour 25 stations de radiodiffusion FM et 4 studios de production radiophonique et de radiodiffusion	Oui	Appui à 25 sites de radiodiffusion FM de l'ONUCI et à 4 studios de production radiophonique et de radiodiffusion
Informatique		
Services d'appui et d'entretien pour 64 serveurs Hewlett-Packard, 98 serveurs (virtuels), 2 147 ordinateurs de bureau, 668 ordinateurs portables, 691 imprimantes et 171 expéditeurs numériques dans 55 sites, 19 réseaux locaux sans fil et 100 bases de données	Oui	Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 64 serveurs et 98 serveurs virtuels, 2 397 ordinateurs de bureau, 978 ordinateurs portables, 727 imprimantes et 177 expéditeurs numériques dans 57 sites, dont les 2 nouveaux sites de Tai et Tabou, ainsi que pour 19 réseaux locaux sans fil et 100 bases de données. De nouveaux ordinateurs de bureaux et ordinateurs portables et de nouvelles imprimantes ont été achetés pour appuyer les composantes principales de l'Opération - notamment celles concernant le désarmement, la démobilisation et la réintégration et la réforme du secteur de la sécurité – et l'installation de sites supplémentaires dans le sud-ouest du pays.
Services d'appui et d'entretien pour 2 500 comptes de messagerie électronique et 3,04 téraoctets de capacité de sauvegarde de données	2 900	Comptes de messagerie électronique desservis, en raison du personnel supplémentaire déployé et de la création de nouveaux bureaux.
Création d'un système d'information géographique permettant de produire environ 3 000 cartes administratives, thématiques ou de planification destinées à éclairer les décisions, à favoriser la compréhension des situations et à servir à des fins opérationnelles	Oui	Le système d'information géographique a permis de produire environ 1 580 cartes administratives, thématiques ou cartes de planification destinées à éclairer les décisions, à favoriser la compréhension des situations et à servir à des fins opérationnelles. Le budget prévoyait la production de cartes en vue des élections municipales, mais celles-ci ont été repoussées.

Santé

Exploitation et gestion d'un dispensaire de niveau 1+, de 21 dispensaires de niveau 1 et de 2 hôpitaux de niveau 2 aux 2 quartiers généraux de région		Exploitation et entretien de : 1 Dispensaire de niveau 1 + à Abidjan; 23 Dispensaires de niveau 1 dans les régions. 2 dispensaires de niveau 1 supplémentaires ont été ouverts à Tai et Zouan Hounien en appui au personnel en uniforme; 3 Hôpitaux de niveau 2. 1 hôpital supplémentaire a été ouvert dans le quartier d'Anayama à Abidjan en appui au personnel en uniforme.
Gestion de dispositifs d'évacuation terrestre et aérienne pour toute la mission et tous les sites, notamment vers 4 hôpitaux de niveau 3 à Abidjan et des hôpitaux de niveau 4 ou 5 au Ghana (Accra), en Afrique du Sud (1 à Johannesburg et 1 à Pretoria) et au Maroc (Rabat)	Oui	Gestion de dispositifs d'évacuation terrestre et aérienne pour tous les sites, notamment vers 3 hôpitaux de niveau 3 à Abidjan (soit 1 de moins que prévu puisque l'un des hôpitaux n'ayant pas obtenu une évaluation satisfaisante, la mission s'est passée de ses services) et 4 hôpitaux de niveau 4 au Ghana (Accra), en Afrique du Sud (Johannesburg et Pretoria) et au Maroc (Rabat)
Fourniture de services liés au VIH : exploitation et gestion d'installations de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels pour l'ensemble du personnel de l'ONUCI et organisation d'un programme de sensibilisation au VIH (éducation mutuelle, consultation et dépistage confidentiels et volontaires)	Oui	Exploitation et gestion de services de consultation et de dépistage du VIH volontaires et confidentiels, formation parmi le personnel de la mission de 128 pairs éducateurs, de 11 conseillers adjoints et de 32 conseillers, sensibilisation au VIH/sida de 6 168 membres du personnel et fourniture de services de consultation et de dépistage confidentiels et volontaires à 2 665 membres du personnel de la mission

Sécurité

Contrôle et supervision des accès à tous les sites de l'ONUCI, dans toute la zone d'opérations, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, afin d'assurer la sécurité de l'ensemble du personnel et des installations des Nations Unies	Oui	Tous les sites de l'ONUCI, dans l'ensemble des zones d'opérations, ont été gardés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 afin d'assurer la sécurité de l'ensemble du personnel et des installations des Nations Unies.
Protection rapprochée, 24 heures sur 24, des responsables de l'ONUCI et des hauts responsables de passage	Oui	Protection rapprochée, 24 heures sur 24, assurée pour 3 responsables de l'ONUCI et les hauts responsables de passage
Formation des agents de sécurité aux techniques de combat à mains nues, au maniement des armes à feu, aux méthodes et techniques de protection rapprochée et aux techniques d'investigation ainsi qu'à des disciplines connexes afin de garantir la continuité et le professionnalisme des services de sécurité	Oui	261 agents de sécurité ont suivi 40 sessions de formation aux techniques de combat à mains nues, au maniement des armes à feu, aux méthodes et techniques de protection rapprochée et aux techniques d'investigation ainsi qu'à des disciplines connexes afin de garantir la continuité et le professionnalisme des services de sécurité.

Organisation de séances de formation à la sécurité pour tous les coordonnateurs de région et de secteur et d'au moins 2 exercices virtuels d'évacuation et de réinstallation à l'échelle de la mission	Non	1 session de formation à la sécurité a été organisée pour tous les coordonnateurs de région et de secteur et 1 exercice virtuel d'évacuation et de réinstallation a été mené à l'échelle de la mission. Des exercices complets d'évacuation et de réinstallation ont été effectués au cours de la période de référence par la mission. Toutefois, à Abidjan, seul un exercice virtuel a été organisé car un véritable exercice d'évacuation et de réinstallation aurait pu donner à penser à la population locale que l'ONUCI s'apprêtait à quitter le pays à un moment crucial.
Application intégrale des normes minimales de sécurité opérationnelle dans tous les sites de l'ONU maintenus après les élections	Oui	L'ONUCI a respecté pleinement les normes minimales de sécurité opérationnelle, excepté dans un camp qui n'a pas été muni de murs extérieurs dans l'attente de la confirmation de son maintien.
Réalisation d'enquêtes sur les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile pour tout le personnel civil recruté sur le plan international (y compris celui des institutions spécialisées), les Volontaires des Nations Unies, les membres de la Police des Nations Unies, les observateurs militaires et les officiers d'état-major toujours en poste après les élections	Oui	336 enquêtes sur les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile ont été réalisées pour le personnel recruté sur le plan international, les Volontaires des Nations Unies, les membres de la Police des Nations Unies, les observateurs militaires des Nations Unies et les officiers d'état-major afin d'assurer le respect intégral de ces normes.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012.)

Catégorie de dépenses	*Montant alloué (1)*	*Dépenses (2)*	*Écart*	
			Montant (3) = (1) – (2)	*Pourcentage (4) = (3)/(1)*
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	10 687,2	10 558,9	128,3	1,2
Contingents	237 728,9	240 430,4	(2 701,5)	(1,1)
Police civile	27 668,4	18 247,0	9 421,4	34,1
Unités de police constituées	24 263,9	24 200,1	63,8	0,3
Total partiel	**300 348,4**	**293 436,4**	**6 912,0**	**2,3**
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	75 886,7	78 814,6	(2 927,9)	(3,9)
Personnel recruté sur le plan national	22 877,0	23 252,2	(375,2)	(1,6)
Volontaires des Nations Unies	16 109,1	12 279,0	3 830,1	23,8
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	7 299,7	4 690,0	2 609,7	35,8
Total partiel	**122 172,5**	**119 035,8**	**3 136,7**	**2,6**
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	1 632,0	660,0	972,0	59,6
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	257,5	417,0	(159,5)	(61,9)
Voyages	3 971,7	6 797,5	(2 825,8)	(71,1)
Installations et infrastructure	77 172,3	84 657,8	(7 485,5)	(9,7)
Transports terrestres	15 155,5	14 333,3	822,2	5,4
Transports aériens	56 533,2	47 635,2	8 898,0	15,7
Transports maritimes ou fluviaux	43,1	3,5	39,6	91,9
Communications	21 207,2	23 939,8	(2 732,6)	(12,9)
Informatique	7 276,9	7 291,4	(14,5)	(0,2)
Santé	7 890,9	7 696,6	194,3	2,5
Matériel spécial	4 619,7	4 437,4	182,3	3,9
Fournitures, services et matériel divers	25 680,5	12 794,7	12 885,8	50,2
Projets à effet rapide	2 000,0	1 975,0	25,0	1,3
Total partiel	**223 440,5**	**212 639,2**	**10 801,3**	**4,8**
Total brut	**645 961,4**	**625 111,4**	**20 850,0**	**3,2**
Recettes provenant des contributions du personnel	11 504,3	11 048,6	455,7	4,0
Total net	**634 457,1**	**614 062,8**	**20 394,3**	**3,2**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**645 961,4**	**625 111,4**	**20 850,0**	**3,2**

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Répartition initiale du montant approuvé*	*Montants réaffectés*	*Répartition révisée*
I. Militaires et personnel de police	300 348,4	1 550,0	301 898,4
II. Personnel civil	122 172,5	2 676,0	124 848,5
III. Dépenses opérationnelles	223 440,5	(4 226,0)	219 214,5
Total	**645 961,4**	**–**	**645 961,4**
Pourcentage de réaffectations			0,7

52. Les montants réaffectés s'expliquent par les dépenses plus importantes que prévu engagées au titre des militaires et du personnel de police, et à celui du personnel civil recruté sur les plans national et international. Le dépassement de crédits concernant les militaires et le personnel de police résulte des coûts non prévus au budget du déploiement de renforts militaires et de personnel de police provenant de la MINUL, avec leur matériel, et de celui de matériel appartenant aux contingents en provenance de Jordanie, du Pakistan et du Nigéria. Les autres dépenses non prévues au budget sont liées aux demandes tardives du Gouvernement français concernant le remboursement des frais occasionnés par la relève des contingents français d'octobre 2007 à octobre 2008 et aux demandes d'indemnisation à la suite de décès ou pour cause d'invalidité faisant suite aux événements de juin 2012. Les montants réaffectés au personnel recruté sur le plan international et au personnel recruté sur le plan national résultent principalement des dépenses plus importantes que prévu qui ont été effectivement engagées au titre des traitements et des dépenses communes de personnel pour les agents recrutés sur le plan international et du reclassement, au cours de l'exercice, des postes de 21 fonctionnaires recrutés sur le plan international et de 57 administrateurs et 214 agents des services généraux recrutés sur le plan national. S'agissant des dépenses opérationnelles, la sous-utilisation des ressources prévues s'explique essentiellement, à la rubrique des transports aériens, par la suppression d'un hélicoptère et la reconfiguration de la flotte d'avions et, à la rubrique des fournitures, services et matériel divers, par les retards pris dans l'élaboration du programme de désarmement, démobilisation et réintégration.

C. Évolution des dépenses mensuelles

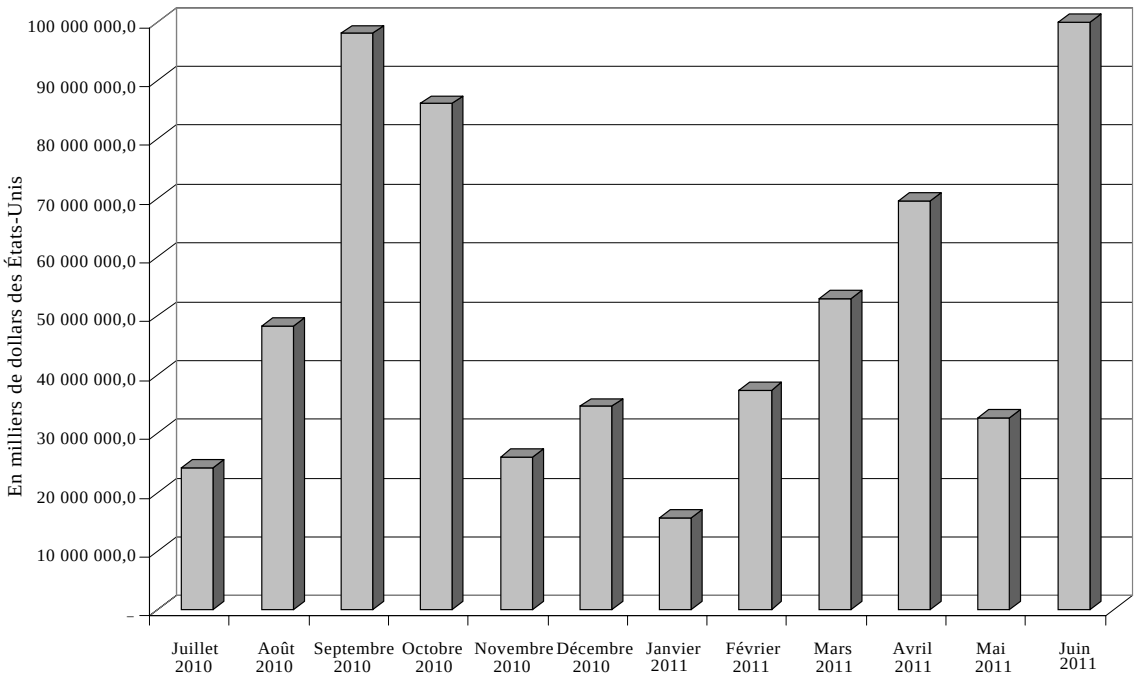

53. La hausse des dépenses observée pour septembre 2011 résulte du remboursement aux pays qui les fournissent du coût des contingents et des unités de police. Pour octobre 2011, elle s'explique essentiellement par la comptabilisation des engagements de dépenses et des décaissements au titre des dépenses opérationnelles (transports aériens et installations et infrastructures) et du remboursement aux pays fournisseurs de contingents des frais engagés au titre du matériel majeur. Pour avril 2012, elle résulte d'engagements comptabilisés pour le remboursement aux pays fournisseurs de contingents des frais engagés pour l'achat de matériel majeur, ainsi que d'engagements et de décaissements correspondant aux coûts afférents aux installations et infrastructures. La hausse observée à la fin de l'exercice, en juin 2012, est principalement due à des versements effectués pour régler les dépenses relatives aux contingents et aux unités de police constituées et au total des décaissements correspondant aux dépenses opérationnelles, plus précisément celles concernant les installations et infrastructures, les communications et l'informatique.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant*
Intérêts créditeurs	781,7
Recettes diverses ou accessoires	1 781,9
Ajustements sur exercices antérieurs	(6,1)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	5 122,5
Total	**7 680,0**

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Dépenses*
Matériel majeur	
Contingents	47 338,6
Unités de police constituées	5 313,5
Total partiel	**52 652,1**
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	21 313,7
Communications	9 245,1
Santé	6 308,8
Matériel spécial	4 437,4
Total partiel	**41 305,0**
Total	**93 957,1**

Facteurs approuvés pour la mission	*Pourcentage*	*Date d'entrée en vigueur*	*Date du dernier examen*
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	1,8	4 avril 2004	10 février 2006
Usage opérationnel intensif	1,9	4 avril 2004	10 février 2006
Acte d'hostilité ou abandon forcé	1,5	4 avril 2004	10 février 2006
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0-4,25		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Valeur*
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces[a]	1 945,6
Contributions volontaires en nature	–
Total	**1 945,6**

[a] Y compris les installations fournies par des gouvernements.

IV. Analyse des écarts[1]

	Écart	
Observateurs militaires	128,3	1,2 %

54. L'écart résulte principalement de l'absence de demandes d'indemnisation à la suite de décès ou pour cause d'invalidité, et aux gains de change liés au paiement de l'indemnité de subsistance (missions) établie en francs CFA mais payable en dollars des États-Unis. Au cours de l'exercice, le taux moyen de change a été de 488,8 francs CFA pour 1 dollar des États-Unis, contre 470,6 pour 1 dollar prévu au budget, soit un écart de 3,7 %.

	Écart	
Contingents	(2 701,5)	(1,1 %)

55. Les dépenses ont été plus élevées en raison a) des contingents additionnels et du déploiement non prévu au budget de 150 hommes de la MINUL du 4 au 29 décembre 2011, en appui aux élections législatives; b) de l'affrètements de vols pour le déploiement, la relève et le rapatriement des militaires plutôt que l'utilisation des moyens des Nations Unies, du fait du remplacement de l'avion-cargo de grande capacité de la MINUL par un appareil plus petit; c) du fret supplémentaire et du déploiement de matériel appartenant aux contingents non prévus au budget additionnel. Ce dépassement de crédits est partiellement compensé par : a) une baisse des dépenses relatives à l'indemnité de subsistance (missions) due au déploiement tardif des officiers et aux fluctuations de change concernant à des taux de change fluctuants entre le franc CFA et le dollar des États-Unis; b) le non-déploiement d'une partie du matériel majeur et le fait que le matériel déployé n'a pas été entièrement utilisable.

	Écart	
Police des Nations Unies	9 421,4	34,1 %

56. Les dépenses moins élevées que prévu au titre de l'indemnité de subsistance (missions) et du déploiement, de la relève et du rapatriement des militaires s'expliquent principalement par le taux effectif (moyen) de vacance des postes (33 % contre 5,8 % prévu au budget). Le nombre plus faible de membres de la Police des Nations Unies s'explique par le nombre limité de policiers spécialisés francophones répondant aux critères exigés, trouvés par les pays fournisseurs d'effectifs de police.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan international	(2 927,9)	(3,9 %)

57. L'écart résulte principalement de dépenses effectives supérieures aux prévisions au titre des traitements, en raison de l'application d'un coefficient

[1] Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins + ou – 5 % ou 100 000 dollars.

d'ajustement plus élevé que celui prévu au budget et de dépenses communes de personnel plus importantes comprenant les avantages offerts pour lieu d'affectation familles non autorisées, les indemnités pour frais d'études et les primes d'affectation, et du fait que le montant des dépenses au titre du droit au congé administratif du personnel évacué durant la période de troubles en 2010/11 n'a pleinement été connu qu'après l'établissement de la version finale du budget. Le dépassement de crédits est partiellement compensé par le fait que la prime de risque n'a plus été versée en Côte d'Ivoire à compter de septembre 2011, et par des dépenses moindres au titre des contributions du personnel, conformément aux taux révisés que l'Assemblée générale a approuvés dans sa résolution 66/235.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan national	(375,2)	(1,6 %)

58. L'écart résulte principalement de dépenses plus élevées que prévu au titre des traitements versés au personnel recruté sur le plan national, des contributions du personnel et des dépenses communes de personnel par suite du reclassement de 271 postes d'agent recruté sur le plan national (214 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 57 d'administrateur recruté sur le plan national). Cette augmentation des dépenses est partiellement compensée par le fait que la prime de risque n'a plus été versée en Côte d'Ivoire à compter de septembre 2011.

59. L'opération de classement des postes a commencé en juillet 2009 et s'est poursuivie jusqu'en septembre 2010. Les résultats définitifs n'ont toutefois été connus qu'en janvier 2012 en raison du nombre important de membres du personnel concernés et des troubles survenus dans la zone de la mission, de décembre 2010 à avril 2011 qui ont conduit à leur évacuation. L'Opération ne leur a donné effet que tardivement en raison de la crise qui a suivi les élections, de décembre 2010 à avril 2011, et des problèmes de sécurité dans la zone de la mission qui ont conduit à l'évacuation de membres du personnel et à une réduction des effectifs de la Section du personnel. Les versements ont été effectués de manière rétroactive jusqu'en juillet 2009.

	Écart	
Volontaires des Nations Unies	3 830,1	23,8 %

60. Les dépenses sont inférieures aux prévisions principalement en raison du fait que les Volontaires des Nations Unies qui devaient être recrutés aux postes vacants en vue d'appuyer les élections ne l'ont pas été car celles-ci se sont tenues de façon anticipée.

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 609,7	35,8 %

61. Les dépenses sont inférieures aux prévisions principalement en raison des taux de vacance de postes plus élevés pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national et le personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international, qui ont été de 45 % et de 69 %,

respectivement (contre 6,5 % et 0 % prévus au budget), et du fait que la prime de risque n'a plus été versée en Côte d'Ivoire à compter de septembre 2011.

	Écart	
Personnel fourni par des gouvernements	972,0	59,6 %

62. L'écart résulte principalement de dépenses moins élevées que prévu, le taux de vacance ayant été plus élevé (69 %) que celui retenu pour établir le budget (31 %). En outre, la sous-utilisation des crédits prévus au titre des voyages (affectation et rapatriement) est due au rapatriement de deux membres du personnel fournis par des gouvernements sur les 42 prévus au budget); les recrutements ont été moins nombreux que prévu en raison de l'approbation du budget additionnel de l'exercice 2011/12 le 24 décembre 2011.

	Écart	
Consultants	(159,5)	(61,9 %)

63. L'écart s'explique par des dépenses plus élevées que prévu en raison : a) des services de conseil pour l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public non inscrits au budget; b) de la prorogation du mandat du consultant chargé de suivre les éventuelles violations de l'embargo sur l'importation d'armes et de matériel connexe en Côte d'Ivoire, sur la recommandation du Comité des sanctions; c) des services d'un consultant chargé de tirer les enseignements de l'expérience acquise par l'Opération pendant et après la période postélectorale; d) des services de consultants pour la formation non prévus au budget, concernant la réforme du secteur de la sécurité et le programme de désarmement, démobilisation et réintégration; e) du recrutement de deux professeurs d'arabe supplémentaires.

	Écart	
Voyages	(2 825,8)	(71,1 %)

64. L'écart s'explique par des dépenses plus élevées que prévu au titre des voyages autres que pour la formation, dont : a) les voyages supplémentaires à l'intérieur de la zone de la mission organisés pour appuyer la tenue des élections législatives et des scrutins qui ont dû être organisés une seconde fois dans certains secteurs; b) la visite officielle non prévue des membres du Conseil de sécurité à l'ONUCI; c) les voyages liés à la construction de nouveaux camps, entre autres dans le cadre du programme de désarmement, démobilisation et réintégration. Le dépassement de crédits est partiellement compensé par un nombre moins élevé de voyages au titre de la formation.

	Écart	
Installations et infrastructures	(7 485,5)	(9,7 %)

65. L'écart résulte principalement des dépenses supplémentaires engagées pour couvrir : a) l'achat de 905 tentes supplémentaires pour le casernement de 10 000 membres des Forces républicaines de Côte d'Ivoire; b) l'achat de structures préfabriquées nécessaires aux activités de réforme du secteur de la sécurité et,

particulièrement, la remise en état des infrastructures nationales telles qu'un centre opérationnel et des salles de classe et leurs installations; c) l'achat de groupes électrogènes, de fournitures électriques, de matériaux de construction et d'articles de plomberie destinés à la construction de trois camps de désarmement, démobilisation et réintégration; d) l'achat de matériel de sécurité et de sûreté nécessaire aux activités de réforme du secteur de la sécurité et de désarmement, démobilisation et réintégration. Ce dépassement de crédits est partiellement compensé par la sous-utilisation des ressources prévues pour : a) les services d'entretien, en raison : de retards dans la mise en place de services d'élimination des déchets dans cinq nouveaux camps du fait de leur isolement; de dépenses plus faibles au titre de la vidange des fosses septiques grâce à l'installation d'usines de traitement des eaux usées dans les secteurs est et ouest et au fait que le contingent à Abidjan a utilisé son propre matériel; de la non-installation de nouvelles pompes à essence, du fait que les achats n'avaient pas été effectués et que certains services d'entretien avaient été fournis par du personnel contractuel; b) les services collectifs de distribution, en raison d'une baisse de la consommation d'eau; c) la location des sites de Yopougon, Aboisso et Sebroko, que le gouvernement hôte a mis gracieusement à disposition.

	Écart	
Transports terrestres	822,2	5,4 %

66. L'écart est principalement dû à des dépenses moins élevées que prévu en raison de la moindre consommation d'essence par les contingents résultant des mesures d'économie appliquées depuis janvier 2012 et d'un suivi attentif des dotations mensuelles en carburant, du contrôle de l'utilisation des véhicules et de réduction du nombre de ces derniers. La sous-utilisation des crédits s'explique également par des frais réduits d'assurance qui sont dus au fait que les véhicules supplémentaires destinés aux contingents n'ont pas été livrés au cours de l'exercice considéré. Elle est en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre de l'entretien des pièces détachées des véhicules qui, au lieu de passer par profits et pertes, ont été maintenus en service pour les besoins électoraux et en raison de l'arrivée tardive des véhicules de remplacement.

	Écart	
Transports aériens	8 898,0	15,7 %

67. L'écart résulte principalement d'une sous-utilisation des crédits prévus au titre de la location et de l'utilisation de la flotte, plus précisément la substitution d'un B-737 (partagé avec la MINUL) au B-757, la réduction de la flotte d'avions par la suppression d'un DHC-7 à compter de janvier 2012, la location d'un avion B-1900 plus petit et la réduction de la flotte d'hélicoptères par la suppression d'un appareil MI-8 MTV à compter d'avril 2012. Les dépenses plus faibles que prévu sont également dues à une consommation moins importante de carburants et lubrifiants, et à des droits d'atterrissage et des frais de fonctionnement moins élevés, en raison de la réduction du nombre des aéronefs.

	Écart	
Transports maritimes ou fluviaux	39,6	91,9 %

68. Les dépenses ont été moins importantes que prévu parce que les bateaux supplémentaires n'ont pas été utilisés pour assurer le transport du matériel électoral, ce dernier ayant été acheminé pour l'essentiel par voie aérienne ou terrestre.

	Écart	
Communications	(2 732,6)	(12,9 %)

69. L'écart résulte principalement de dépenses plus importantes que prévu au titre de l'achat du matériel de communication nécessaire pour passer du circuit analogique au circuit numérique, plus fiable et sûr, et des communications par réseaux commerciaux pour la mise en service des lignes louées, du renforcement de la connexion à Internet et des frais de répéteur. Ce dépassement de crédits est en partie compensé par une sous-utilisation des ressources prévues au titre : a) des services d'information tels que les campagnes de sensibilisation, séminaires nationaux, activités de formation et ateliers portant sur le désarmement, la démobilisation et la réhabilitation, du fait que le Gouvernement a tardé à élaborer le nouveau programme y relatif et que les panneaux d'affichage loués, ainsi que les rapports, les films documentaires et les séquences vidéo ont été moins nombreux que prévu; b) du matériel appartenant aux contingents, en raison du déploiement tardif de ceux-ci et du fait que certains n'ont pas pu s'appuyer entièrement sur leurs propres capacités logistiques.

	Écart	
Santé	194,3	2,5 %

70. L'écart résulte principalement du report des achats de fournitures médicales, le stock existant ayant suffi à couvrir les besoins jusqu'à la fin de la période considérée.

	Écart	
Matériel spécial	182,3	3,9 %

71. L'écart résulte principalement du déploiement tardif du matériel appartenant aux contingents et du fait que certains d'entre eux n'ont pas pu s'appuyer entièrement sur leurs propres capacités logistiques.

	Écart	
Fournitures, services et matériels divers	12 885,8	50,2 %

72. L'écart résulte principalement de dépenses plus faibles que prévu en raison du retard pris dans l'élaboration du programme de désarmement, démobilisation et réhabilitation conformément à la résolution 2000 (2011) du Conseil de sécurité. Cette sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par le règlement de frais dus au transitaire au titre des cargaisons en provenance de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad et de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, retenues au port durant la crise postélectorale.

V. Mesures que l'Assemblée générale est appelée à prendre

73. **En ce qui concerne le financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, il conviendrait que l'Assemblée générale :**

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012, soit 20 850 000 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation du montant des autres recettes et ajustements de l'exercice clos le 30 juin 2012, soit 7 680 000 dollars, provenant des intérêts créditeurs (781 700 dollars), des recettes diverses ou accessoires (1 781 900 dollars) et des annulations d'engagements d'exercices antérieurs (5 122 500 dollars), diminué de la somme correspondant aux ajustements sur exercices antérieurs (6 100 dollars).